

Fourchon tomba dans une sorte de rêverie, et Tonsard en profita pour reprendre son collet ; mais en le reprenant, il coupa d'un coup de ciseaux le pantalon pendant que le père Fourchon levait son verre pour boire, et il mit le pied sur la pièce de cent sous qui roula sur la partie du sol toujours humide où les buveurs égouttaient leurs verres. Quoique lestement faite, cette soustraction aurait peut-être été sentie par le vieillard, sans l'arrivée de Vermichel.

— Tonsard, savez-vous où se trouve le papa ? demanda le fonctionnaire au pied du palis.

Le cri de Vermichel, le vol de la pièce et l'épuisement du verre eurent lieu simultanément.

— Présent ! mon officier, dit le père Fourchon en tendant la main à Vermichel pour l'aider à monter les marches du cabaret.

De toutes les figures bourguignonnes, Vermichel vous eût semblé la plus bourguignonne. Le praticien n'était pas rouge, mais écarlate. Sa face, comme certaines parties tropicales du globe, éclatait sur plusieurs points par de petits volcans desséchés qui dessinaient de ces mousses plates et vertes appelées assez poétiquement par Fourchon *des fleurs de vin*. Cette tête ardente dont les traits avaient été démesurément grossis par de continues ivresses, paraissait cyclopéenne, allumée du côté droit par une prunelle vive, éteinte de l'autre par un œil couvert d'une taie jaunâtre. Des cheveux roux toujours ébouriffés, une barbe semblable à celle de Judas, rendaient Vermichel aussi formidable en apparence qu'il était doux en réalité. Le nez en trompette ressemblait à un point d'interrogation auquel la bouche, excessivement fendue, paraissait toujours répondre, même quand elle ne s'ouvrait pas. Vermichel, homme de petite taille, portait des souliers ferrés, un pantalon de velours vert-bouteille, un vieux gilet rapetassé d'étoffes diverses qui paraissait avoir été fait avec une courtepointe, une veste en gros drap bleu et un chapeau gris à larges bords. Ce luxe imposé par la ville de Soulages où Vermichel cumulait les fonctions de concierge de l'Hôtel-de-Ville, de tambour, de geôlier, de ménétrier et de praticien était entretenu par madame Vermichel, une terrible antagoniste de la philosophie rabelaisienne. Cette virago à moustaches, large d'un mètre, d'un poids de cent vingt kilogrammes, et néanmoins agile, avait établi sa domination sur Vermichel, qui battu par elle pendant ses

ivresses, la laissait encore faire quand il était à jeun. Aussi le père Fourchon disait-il, en méprisant la tenue de Vermichel : — C'est la livrée d'un esclave.

— Quand on parle du soleil, on en voit les rayons, reprit Fourchon en répétant une plaisanterie inspirée par la rutilante figure de Vermichel qui ressemblait en effet à ces soleils d'or peints sur les enseignes d'auberge en province. Madame Vermichel a-t-elle aperçu trop de poussière sur ton dos, que tu fuis tes quatre cinquièmes, car on ne peut pas l'appeler ta moitié, ste femme ?.... Qui t'amène de si bonne heure ici, tambour battu ?

— Toujours la politique ! répondit Vermichel évidemment accoutumé à ces plaisanteries.

— Ah ! le commerce de Blangy va mal, nous allons protester des billets, dit le père Fourchon en versant un verre de vin à son ami.

— Mais notre singe est sur mes talons, répandit Vermichel en haussant le coude.

Dans l'argot des ouvriers, le *singe* c'est le maître. Cette locution faisait partie du Dictionnaire Vermichel et Fourchon.

— Quéque m'sieur Brunet vient dont tracasser par ici ? demanda la Tonsard.

— Hé ! parbleu, vous autres, dit Vermichel, vous lui rapportez depuis trois ans pus que vous ne valez... Ah ! il vous travaille joliment les côtes, le bourgeois des Aigues ! Il va bien, le Tapissier... Comme dit le petit père Brunet : — « S'il y avait trois propriétaires comme lui dans la vallée, ma fortune serait faite !... »

— Qué qu'ils ont donc inventé de nouveau contre le pauvre monde ? dit Marie.

— Ma foi ! reprit Vermichel, ça n'est pas bête, allez ! et vous finirez par mettre les pouces... Que voulez-vous ? les voilà bien en force depuis bientôt deux ans avec trois gardes, un garde à cheval, tous actifs comme des fourmis, et un garde-champêtre qu'est un dévorant. Enfin la gendarmerie se botte maintenant à tout propos pour eux... Ils vous écraseront...

— Ah ! ouin ! dit Tonsard, nous sommes trop plats... Ce qu'il y a de plus résistant, c'est pas l'arbre, c'est l'herbe...

— Ne t'y fie pas, répondit le père Fourchon à son gendre, t'as des propriétés...

— Enfin, reprit Vermichel, ils vous aiment ces gens, car ils ne pensent qu'à vous du matin au soir ! Ils se sont dit comme ça : « Les bestiaux de ces gueux-là nous mangent nos prés ; nous allons les leur prendre, leurs bestiaux. Quand ils n'auront plus de bestiaux, ils ne pourront pas manger eux-mêmes l'herbe de nos prés. » Comme vous avez tous des condamnations sur le dos, ils ont dit à notre singe de saisir vos vaches. Nous commencerons ce matin par Couches, nous allons y saisir la vache à la Bonnécourt, la vache à la mère de Godain, la vache à la Mitant.

Dès qu'elle eut entendu le nom de Bonnécourt, Marie l'amoureuse de Bonnécourt, le petit-fils de la vieille à la vache, sauta dans le clos de vigne après avoir guigné son père et sa mère. Elle passa comme une anguille à travers un trou de la haie, et s'élança vers Couches avec la rapidité d'un lièvre poursuivi.

— Ils en feront tant, dit tranquillement Tonsard, qu'ils se feront casser les os, et ce sera dommage, leurs mères ne leur en referont pas d'autres.

— Ca se pourrait bien tout de même ! ajouta le père Fourchon. Mais, vois-tu, Vermichel, je ne peux pas être à vous avant une heure d'ici, j'ai des affaires importantes au château...

— Plus importantes que trois vacations à cinq sous ?... faut pas cracher sur la vendange ! a dit le papa Noé.

— Je te dis, Vermichel, que mon commerce m'appelle au château des Aigues, répéta le vieux Fourchon en prenant un air de risible importance.

— D'ailleurs, ça ne serait pas, dit la Tonsard, que mon père ferait bien de s'évanouir. Est-ce que par hasard vous voudriez trouver les vaches ?...

— Monsieur Brunet, qui est un bon homme, ne demande pas mieux que de n'en trouver que les bouses, répondit Vermichel. Un homme obligé comme lui de trotter par les chemins à la nuit, il est prudent.

— Et il a raison, dit sèchement Tonsard.

— Donc, reprit Vermichel, il a dit comme ça à monsieur Michaud : « J'irai dès que l'audience sera terminée. » S'il voulait trouver les vaches, il y serait allé demain à sept heures... Mais faudra qu'il marche, allez, monsieur Brunet. On n'attrape pas deux fois le Michaud, c'est un chien de chasse fini ! Ah ! qué brigand !

— Ça devrait rester à l'armée, des sacrifiants comme ça, dit Tonsard, ça n'est bon qu'à lâcher sur les ennemis... Je voudrais bien qu'il me demandât mon nom ! il a beau se dire un vieux de la Jeune Garde, je suis sûr qu'après avoir mesuré nos ergots, il m'en resterait plus long qu'à lui dans les pattes.

— Ah ! ça, dit la Tonsard à Vermichel, et les affiches de la fête de Soulanges, quand les verra-t-on ?... Nous voici le 8 août...

— Je les ai portées à imprimer chez monsieur Bournier, hier, à La-Ville-aux-Fayes, répondit Vermichel. On a parlé chez mame Soudry d'un feu d'artifice sur le lac.

— Quel monde nous aurons ! s'écria Fourchon.

— En v'là des journées pour Socquard s'il ne pleut pas, dit le cabaretier d'un air envieux.

On entendit le trot d'un cheval venant de Soulanges, et cinq minutes après l'huissier attachait son cheval à un poteau mis exprès à la claire-voie par où passaient les vaches. Puis, il montra sa tête à la porte du Grand-I-Vert.

— Allons, allons, mes enfants, ne perdons pas de temps, dit-il en affectant d'être pressé.

— Ah ! dit Vermichel, vous avez un réfractaire, monsieur Brunet. Le père Fourchon a la goutte.

— Il a plusieurs gouttes, répliqua l'huissier, mais la loi ne lui demande pas d'être à jeun.

— Pardon, monsieur Brunet, dit Fourchon, je suis attendu pour affaire aux Aigues, nous sommes en marche pour *eune* loute...

Brunet, petit homme sec, au teint bilieux, vêtu tout en drap noir, l'œil fauve, les cheveux crépus, la bouche serrée, le nez pincé, l'air jésuite, la parole enrouée, offrait le phénomène d'une physionomie, d'un maintien et d'un caractère en harmonie avec sa profession. Il connaissait si bien le Droit, ou pour mieux dire la chicane, qu'il était à la fois la terreur et le conseiller du canton ; aussi ne manquait-il pas d'une certaine popularité parmi les paysans auxquels il demandait la plupart du temps son paiement en denrées. Toutes ses qualités actives et négatives, ce savoir-faire lui valaient la clientèle du canton, à l'exclusion de son confrère maître Plissoud, dont il sera question plus tard. Ce hasard d'un huissier qui fait tout et d'un huissier qui ne fait rien est fréquent dans les Justices de Paix, au fond des campagnes.

— Ca chauffe donc ?... dit Tonsard au petit père Brunet.

— Que voulez-vous, vous le pillez aussi par trop, cet homme !... Il se défend ! répondit l'huissier ! Ca finira mal toutes vos affaires, le gouvernement s'en mêlera.

— Il faudra donc que nous autres malheureux nous crévions ? dit la Tonsard en offrant un petit verre sur une soucoupe à l'huissier.

— Les malheureux peuvent crever, on n'en manquera jamais !... dit sentencieusement Fourchon.

— Vous dévastez aussi par trop les bois, répliqua l'huissier.

— On fait bien du bruit, allez, pour quelques malheureux fagots, dit la Tonsard.

— On n'a pas assez rasé de riches pendant la révolution, voilà tout, dit Tonsard.

En ce moment, l'on entendit un bruit horrible en ce qu'il était inexplicable. Le galop de deux pieds enragés mêlé à un cliquetis d'armes dominait un bruissement de feuillages et de branches entraînées par des pas encore plus précipités. Deux voix aussi différentes que les deux galops lançaient des interjections braillardes. Tous les gens du cabaret devinèrent la poursuite d'un homme et la fuite d'une femme ; mais à quel propos ?... l'incertitude ne dura pas longtemps.

— C'est la mère, dit Tonsard en se dressant, je reconnaissais sa *grelotte* !

Et soudain, après avoir gravi les méchantes marches du Grand-I-Vert, par un dernier effort dont l'énergie ne se trouve qu'au cœur des contrebandiers, la vieille Tonsard tomba les quatre fers en l'air au milieu du cabaret. L'immense lit de bois de son fagot fit un fracas terrible en se brisant contre le haut de la porte et sur le plancher. Tout le monde s'était écarté. Les tables, les bouteilles, les chaises atteintes par les branches, s'éparpillèrent. Le tapage n'eût pas été si grand, si la chaumière se fût écroulée.

— Je suis morte du coup ! le gredin m'a tuée !...

Le cri, l'action et la course de la vieille femme s'expliquèrent par l'apparition sur le seuil d'un garde habillé tout en drap vert, le chapeau bordé d'une ganse d'argent, le sabre au côté, la bandoulière de cuir aux armes de Montcornet avec celles des Troisville en abîme, le gilet rouge d'ordonnance, les guêtres de peau montant jusqu'au-dessus du genou.

Après un moment d'hésitation, le garde dit en voyant Brunet et Vermichel :

— J'ai des témoins.

— De quoi ? dit Tonsard.

— Cette femme a dans son fagot un chêne de dix ans coupé en rondins, un vrai crime !...

Vermichel, dès que le mot témoins eut été prononcé, jugea très à propos d'aller dans le clos prendre l'air.

— De quoi !.... de quoi !... dit Tonsard en se plaçant devant le garde pendant que la Tonsard relevait sa belle-mère, veux-tu bien me montrer tes talons, Vatel ?... Verbalisé et saisis sur le chemin, tu es là chez toi, brigand, mais sors d'ici. Ma maison est à moi, peut-être ? Charbonnier est maître chez lui....

— Il y a flagrant délit, ta mère va me suivre..

— Arrêter ma mère chez moi ? tu n'en as pas le droit. Mon domicile est inviolable !.... On sait ça du moins. As-tu un mandat de monsieur Guerbet, notre juge d'instruction ? Ah ! c'est qu'il faut la justice pour entrer ici. Tu n'es pas la justice, quoique tu aies prêté serment au tribunal de nous faire crever de faim, méchant gabelou de forêt !

La fureur du garde était arrivée à un tel paroxysme qu'il voulut s'emparer du fagot ; mais la vieille, un affreux parchemin noir doué de mouvement, et dont le pareil ne se voit que dans le tableau des *Sabines* de David, lui cria :

— N'y touche pas ou je te saute aux yeux !

— Eh ! bien, osez défaire votre fagot en présence de monsieur Brunet ? dit le garde.

Quoique l'huissier affectât cet air d'indifférence que l'habitude des affaires donne aux officiers ministériels, il fit à la cabaretière et à son mari ce clignement d'yeux qui signifie : mauvaise affaire !...

Le vieux Fourchon, lui ![Il faudrait probablement une virgule à la place du point d'exclamation.

(N.d.E.) montra du doigt à sa fille le tas de cendres amoncelé dans la cheminée par un geste significatif. La Tonsard, qui comprit à la fois le danger de sa belle-mère et le conseil de son père, prit une poignée de cendres et la jeta dans les yeux du garde. Vatel se mit à hurler, Tonsard éclairé de toute la lumière que perdait le garde, le poussa rudement sur les méchantes marches extérieures où les pieds d'un aveugle devaient si facilement trébucher, que Vatel roula jusque dans le chemin en lâchant son fusil. En un moment, le fagot fut défait, les bûches

en furent extraites et cachées avec une prestesse qu'aucune parole ne peut rendre. Brunet, ne voulant pas être témoin de cette opération prévue, se précipita sur le garde pour le relever, il l'assit sur le talus et alla mouiller son mouchoir dans l'eau pour laver les yeux au patient qui, malgré ses souffrances, essayait de se traîner vers le ruisseau.

— Vatel, vous avez tort, lui dit l'huissier, vous n'avez pas le droit d'entrer dans les maisons, voyez-vous...

La vieille, petite femme presque bossue, lançait autant d'éclairs par ses yeux que d'injures par sa bouche démeublée et couverte d'écume, en se tenant sur le seuil de la porte, les poings sur ses hanches et criant à se faire entendre de Blangy.

— Ah ! gredin, c'est bien fait, va ! Que l'enfer te confonde !... Me soupçonner de couper des âbres ! moi, la pus honnête femme du village, et me chasser comme une bête malfaisante ! Je voudrais que tu perdes les yeux, le pays y gagnerait sa tranquillité. Vous êtes tous des porte-malheur ! toi et tes compagnons qui supposez des méfaits pour animer la guerre entre votre maître et nous autres.

Le garde se laissait nettoyer les yeux par l'huissier qui, tout en le pansant, lui démontrait toujours, qu'en Droit, il était répréhensible.

— La gueuse, elle nous a mis sur les dents, dit enfin Vatel, elle est dans le bois depuis cette nuit... Tout le monde ayant prêté main-vive au recel de l'arbre coupé, les choses furent promptement remises en état dans le cabaret. Tonsard vint alors sur la porte d'un air rogue.

— Vatel, mon fiston, si tu t'avises, une autre fois, de violer mon domicile, c'est mon fusil qui te répondra, dit-il. Tu ne sais pas ton métier... Après ça, tu as chaud, si tu veux un verre de vin, on te l'offre, tu pourras voir que le fagot de ma mère n'a pas un brin de bois suspect, c'est tout broussailles.

— Canaille !... dit tout bas à l'huissier le garde plus vivement atteint au cœur par cette ironie qu'il n'avait été atteint aux yeux par la cendre.

En ce moment, Charles, le valet de pied naguère envoyé à la recherche de Blondet, parut à la porte du Grand-I-Vert.

— Qu'avez-vous donc, Vatel ? dit le valet au garde.

— Ah ! répondit le garde-chasse en s'essuyant les yeux, qu'il avait plongés tout ouverts dans le ruisseau pour achever de les

nettoyer, j'ai là des débiteurs à qui je ferai maudire le jour où ils ont vu la lumière.

— Si vous l'entendez ainsi, monsieur Vatel, dit froidement Tonsard, vous vous apercevrez que nous n'avons pas froid aux yeux en Bourgogne !

Vatel disparut. Peu curieux d'avoir le mot de cette énigme, Charles regarda dans le cabaret.

— Venez au château, vous et votre loutre, si vous en avez une, dit-il au père Fourchon.

Le vieillard se leva précipitamment et suivit Charles.

— Eh ! bien, où donc est-elle, cette loutre ? dit Charles en souriant d'un air de doute.

— Par ici, dit le cordier en allant vers la Thune.

Ce nom est celui du ruisseau fourni par le trop-plein des eaux du moulin et du parc des Aigues. La Thune court tout le long du chemin cantonal jusqu'au petit lac de Soulanges qu'elle traverse et d'où elle regagne l'Avonne, après avoir alimenté les moulins et les eaux du château de Soulanges.

— La voilà, je l'ai cachée dans le *ru* des Aigues avec une pierre à son cou.

En se baissant et se relevant, le vieillard ne sentit plus la pièce dans sa poche, où le métal habitait si peu qu'il devait s'apercevoir aussi bien du vide que du plein.

— Ah ! les *guerdins* ! s'écria-t-il, si je chasse aux loutres, ils chassent au beau-père, eux !... Ils me prennent tout ce que je gagne, et ils disent que c'est pour mon bien !... Ah ! je le crois qu'il s'agit de mon bien ! Sans mon pauvre Mouche, qu'est la consolation de mes vieux jours, je me noierais. Les enfants, c'est la ruine des pères. Vous n'êtes pas marié, vous, monsieur Charles, ne vous mariez jamais ! vous n'aurez pas à vous reprocher d'avoir semé de mauvaises graines !... Moi qui croyais pouvoir acheter de la filasse !... la v'là filée, ma filasse ! Ce monsieur, qui est gentil, m'avait donné dix francs, eh ! ben, la v'là ben renchérit, ma loute, à *ste* heure !

Charles se défiait tellement du père Fourchon qu'il prit ses véritables lamentations pour la préparation de ce qu'en style d'office il appelait *une couleur*, et il commit la faute de laisser percer son opinion dans un sourire que surprit le malicieux vieillard.

— Ah ! ça, père Fourchon, de la tenue ?... hein ! vous allez parler à madame, dit Charles en remarquant une assez grande quantité de rubis flamboyant sur le nez et les joues du vieillard.

— Je suis à mon affaire, Charles, à preuve que si tu veux me régaler à l'office des restes du déjeuner et d'une bouteille ou deux de vin d'Espagne, je te dirai trois mots qui t'éviteront de recevoir *une danse*...

— Dites ? et François aura l'ordre de monsieur de vous donner un verre de vin, répondit le valet de pied.

— C'est dit ?

— C'est dit.

— Eh ! bien, tu vas causer avec ma petite-fille Catherine sous l'arche du pont d'Avonne, Godain l'aime, il vous a vus, et il a la bêtise d'être jaloux.... Je dis une bêtise, car un paysan ne doit pas avoir des sentiments qui ne sont permis qu'aux riches. Si donc tu vas le jour de la fête de Soulanges à Tivoli pour danser avec elle, tu danseras plus que tu ne voudras !... Godain est avare et méchant, il est capable de te casser le bras sans que tu puisses l'assigner...

— C'est trop cher. Catherine est belle, mais elle ne vaut pas ça, dit Charles, et pourquoi donc qu'il se fâche Godain ? Les autres ne se fâchent pas...

— Ah ! il l'aime à l'épouser...

— En voilà une qui sera battue !... dit Charles.

— C'est selon, dit le vieillard, elle tient de sa mère sur qui Tonsard n'a pas levé la main, tant il a eu peur de lui voir lever le pied ! Une femme qui sait se remuer, c'est bien profitant... Et d'ailleurs, à la main chaude avec Catherine, quoiqu'il soit fort, Godain n'aurait pas le dernier.

— Tenez, père Fourchon, v'là quarante sous pour boire à ma santé, dans le cas où nous ne pourrions pas siroter de vin d'Alicante...

Le père Fourchon détourna la tête en empochant la pièce pour que Charles ne pût pas voir une expression de plaisir et d'ironie qu'il lui fut impossible de réprimer.

— C'est une fière ribaude, Catherine, reprit le vieillard, elle aime le Malaga, il faut lui dire de venir en chercher aux Aigues, imbécile !

Charles regarda le père Fourchon avec une naïve admiration

sans pouvoir deviner l'immense intérêt que les ennemis du général avaient à glisser un espion de plus dans le château.

— Le général doit être heureux, demanda le vieillard, les paysans sont bien tranquilles maintenant. Qu'en dit-il ?... Est-il toujours content de Sibilet ?...

— Il n'y a que monsieur Michaud qui tracasse monsieur Sibilet, on dit qu'il le fera renvoyer, répondit Charles.

— Jalouse de métier ! reprit Fourchon. Je gage que tu voudrais bien voir congédier François et devenir premier valet de chambre à sa place...

— Dam ! il a douze cents francs ! dit Charles, mais on ne peut pas le renvoyer, il a les secrets du général...

— Comme madame Michaud avait ceux de madame, répliqua Fourchon en espionnant Charles jusques dans les yeux. Voyons, mon gars, sais-tu si monsieur et madame ont chacun leur chambre ?...

— Parbleu, sans cela monsieur n'aimerait pas tant madame !... dit Charles.

— Tu n'en sais pas plus ?... demanda Fourchon.

Il fallut se taire, Charles et Fourchon se trouvaient devant les croisées des cuisines.

## CHAPITRE V LES ENNEMIS EN PRESENCE

Au début du déjeûner, François, le premier valet de chambre, vint dire tout bas à Blondet, mais assez haut pour que le comte l'entendît : — Monsieur, le petit au père Fourchon prétend qu'ils ont fini par prendre une loutre, et demande si vous la voulez, avant qu'ils ne la portent au sous-préfet de La-Ville-aux-Fayes.

Emile Blondet, quoique professeur en mystification, ne put s'empêcher de rougir comme une vierge à qui l'on dit une histoire un peu leste dont le mot lui est connu.

— Ah ! vous avez chassé la loutre ce matin avec le père Fourchon, s'écria le général pris d'un fou-rire.

— Qu'est-ce, demanda la comtesse inquiétée par ce rire de son mari.

— Du moment où un homme d'esprit comme lui, reprit le général, s'est laissé enfoncer par le père Fourchon, un cuirassier retiré n'a pas à rougir d'avoir chassé cette loutre qui ressemble énormément au troisième cheval que la poste vous fait toujours payer et qu'on ne voit jamais. A travers de nouvelles explosions de son fou-rire, le général put encore dire : — Je ne m'étonne plus si vous avez changé de bottes et de pantalon, vous vous serez mis à la nage. Moi je ne suis pas allé si loin que vous dans la mystification, je suis resté à fleur d'eau ; mais aussi avez-vous beaucoup plus d'intelligence que moi...

— Vous oubliez, mon ami, reprit madame de Montcornet, que je ne sais pas de quoi vous parlez... A ces mots, dits d'un air piqué que la confusion de Blondet inspirait à la comtesse, le général devint sérieux, et Blondet raconta lui-même sa pêche à la loutre.

— Mais, dit la comtesse, s'ils ont une loutre, ces pauvres gens ne sont pas si coupables.

— Oui, mais il y a dix ans qu'on n'a pas vu de loutres, reprit l'impitoyable général.

— Monsieur le comte, dit François, le petit jure tous ses serments qu'il en tient une...

— S'ils en ont une, je la leur paie, dit le général.

— Dieu, fit observer l'abbé Brossette, n'a pas privé les Aigues à tout jamais de loutres.

— Ah ! monsieur le curé, s'écria Blondet, si vous déchaînez Dieu contre moi...

— Qui donc est venu ? demanda la comtesse.

— Mouche, madame la comtesse, ce petit qui va toujours avec le père Fourchon, répondit le valet de chambre.

— Faites-le venir.... si madame le veut, dit le général, il vous amusera peut-être.

— Mais au moins faut-il savoir à quoi s'en tenir... dit la comtesse.

Mouche comparut quelques instants après dans sa presque nudité. En voyant cette personnification de l'indigence au milieu de cette salle à manger, dont un trumeau seul aurait donné, par son prix, presqu'une fortune à cet enfant, pieds nus, jambes nues, poitrine nue, tête nue, il était impossible de ne pas se laisser aller aux inspirations de la charité. Les yeux de Mouche, comme deux

charbons ardents, regardaient tour à tour les richesses de cette salle et celles de la table.

— Tu n'as donc pas de mère ? demanda madame de Montcornet qui ne pouvait pas autrement expliquer un pareil dénûment.

— Non, ma'me, m'man est morte d'chagrin de n'avoir pas revu p'pa, qu'était parti pour l'armée, en 1812, sans l'avoir épousée *avec les papiers*, et qu'a, sous vot'respect, été gelé.... Mais j'ai mon grand'p'pa Fourchon qu'est un ben bon homme, quoiqu'y m'batte quéqu'fois, comme un Jésus.

— Comment se fait-il, mon ami, qu'il y ait sur votre terre des gens si malheureux ?... dit la comtesse en regardant le général.

— Madame la comtesse, dit le curé, nous n'avons sur la commune que des malheureux volontaires. Monsieur le comte a de bonnes intentions ; mais nous avons affaire à des gens sans religion, qui n'ont qu'une seule pensée, celle de vivre à vos dépens.

— Mais, dit Blondet, mon cher curé vous êtes ici pour leur faire de la morale.

— Monsieur, répondit l'abbé Brossette à Blondet, Monseigneur m'a envoyé ici comme en mission chez des Sauvages ; mais, ainsi que j'ai eu l'honneur de le lui dire, les Sauvages de France sont inabordables, ils ont pour loi de ne pas nous écouter, tandis qu'on peut intéresser les Sauvages de l'Amérique.

— M'sieur le curé, dit Mouche, on m'aide encore un peu, mais si j'allais à vout'église, on ne m'aiderait plus du tout, et on me fich'rait des calottes.

— La religion devrait commencer par lui donner des pantalons, mon cher abbé, dit Blondet. Dans vos missions, ne débutez-vous pas par amadouer les Sauvages ?...

— Il aurait bientôt vendu ses habits, répondit l'abbé Brossette à voix basse, et je n'ai pas un traitement qui me permette de faire un pareil commerce.

— Monsieur le curé a raison, dit le général en regardant Mouche.

La politique du petit gars consistait à paraître ne rien comprendre à ce qu'on disait quand on avait raison contre lui.

— L'intelligence du petit drôle vous prouve qu'il sait discerner le bien du mal, reprit le comte. Il est en âge de travailler, et il ne songe qu'à commettre des délits impunément. Il est bien connu des gardes !... Avant que je ne fusse maire, il savait déjà qu'un

propriétaire, témoin d'un délit sur ses terres, ne peut pas faire de procès-verbal, il restait effrontément dans mes prés avec ses vaches, sans en sortir quand il m'apercevait, tandis que maintenant il se sauve !

— Ah ! c'est bien mal, dit la comtesse, il ne faut pas prendre le bien d'autrui, mon petit ami...

— Madame, faut manger, mon grand-père me donne *pus* de coups que de miches, et ça creuse l'estomac, les gifles !... Quand les vaches ont du lait, j'en traîs un peu, ça me soutient. Monseigneur est-il donc si pauvre qu'il ne puisse me laisser boire un peu de son herbe ?...

— Mais, il n'a peut-être rien mangé d'aujourd'hui, dit la comtesse émue par cette profonde misère. Donnez-lui donc du pain, et ce reste de volaille, enfin qu'il déjeûne !... ajouta-t-elle en regardant le valet de chambre. — Où couches-tu ?

— Partout, madame, où l'on veut bien nous souffrir l'hiver, et à la belle étoile quand il fait beau.

— Quel âge as-tu ?

— Douze ans.

— Mais il est encore temps de le mettre en bon chemin, dit la comtesse à son mari.

— Ca fera un soldat, dit rudement le général, il est bien préparé. J'ai souffert tout autant que lui, moi, et me voilà.

— Pardon, général, je ne suis pas déclaré, dit l'enfant, je ne tirerai pas au sort. Ma pauvre mère, qu'était fille, est accouchée aux champs. Je suis fils de la Tarre, comme dit mon grand'papa. M'man m'a sauvé de la milice. Je ne m'appelle pas plus Mouche que rien du tout... Grand'papa m'a bien appris *m's'avantages*, je ne suis pas mis sur les *papiers* du gouvernement, et quand j'aurai l'âge de la conscription, je ferai mon tour de France ! on ne m'attrapera point.

— Tu l'aimes ton grand-père, dit la comtesse en essayant de lire dans ce cœur de douze ans.

— Dam ! y me fiche des gifles quand il est dans le train ; mais que voulez-vous, il est si bon enfant ! Et puis, il dit qu'il se paie de m'avoir enseigné à lire et à écrire...

— Tu sais lire ?... dit le comte.

— En dà, voui, monsieur le comte, et dans la fine écriture encore, vrai comme nous avons une loutre.

— Qu'y a-t-il là ? dit le comte en lui présentant le journal.

— La *cu-o-ssi-dienne*, répliqua Mouche en n'hésitant que trois fois.

Tout le monde, même l'abbé Brossette, se mit à rire.

— Eh ! dam ! vous me faites lire *el journiau*, s'écria Mouche exaspéré. Mon grand-p'pa dit que c'est fait pour les riches, et qu'on sait toujours plus tard ce qu'il y a là-dedans.

— Il a raison, cet enfant, général, il me donne envie de revoir mon vainqueur de ce matin, dit Blondet, je vois que sa mystification était mouchetée...

Mouche comprenait admirablement qu'il posait pour les menus plaisirs des bourgeois, l'élève du père Fourchon fut alors digne de son maître, il se mit à pleurer...

— Comment pouvez-vous plaisanter un enfant qui va pieds nus ?... dit la comtesse.

— Et qui trouve tout simple que son grand-père se rembourse en tapes des frais de son éducation ? dit Blondet.

— Voyons, mon pauvre petit, avez-vous pris une loutre ? dit la comtesse.

— Oui, madame, aussi vrai que vous êtes la plus belle femme que j'aie vue, et que je verrai jamais, dit l'enfant en essuyant ses larmes.

— Montre-la... dit le général.

— Oh ! m'sieur le comte, mon grand-p'pa l'a cachée ; mais elle gigotait core quand nous étions à notre corderie... Vous pouvez faire venir mon grand-p'pa, car il veut la vendre lui-même.

— Emmenez-le à l'office, dit la comtesse à François, qu'il y déjeûne en attendant le père Fourchon, que vous enverrez chercher par Charles. Voyez à trouver des souliers, un pantalon et une veste pour cet enfant. Ceux qui viennent ici tout nus, doivent en sortir habillés...

— Que Dieu vous bénisse ! ma chère dame, dit Mouche en s'en allant, m'sieur le curé peut être certain que venant de vous, je garderai ces hardes pour les jours de fête.

Emile et madame de Montcornet se regardèrent étonnés de cet à-propos, et parurent dire au curé par un coup-d'œil : il n'est pas si sot !...

— Certes, madame, dit le curé quand l'enfant ne fut plus là,

l'on ne doit pas compter avec la Misère, je pense qu'elle a des raisons cachées dont le jugement n'appartient qu'à Dieu, des raisons physiques souvent fatales, et des raisons morales nées du caractère, produites par des dispositions que nous accusons et qui parfois sont le résultat de qualités, malheureusement pour la société, sans issue. Les miracles accomplis sur les champs de bataille nous ont appris que les plus mauvais drôles pouvaient s'y transformer en héros... Mais ici vous êtes dans des circonstances exceptionnelles, et si votre bienfaisance ne marche pas accompagnée de la réflexion, vous courrez risque de solder vos ennemis...

— Nos ennemis ? s'écria la comtesse.

— De cruels ennemis ? répéta gravement le général.

— Le père Fourchon est avec son gendre Tonsard, reprit le curé, toute l'intelligence du menu peuple de la vallée, on les consulte pour les moindres choses. Ces gens-là sont d'un machiavélisme incroyable. Sachez-le, dix paysans réunis dans un cabaret sont la monnaie d'un grand politique...

En ce moment, François annonça monsieur Sibilet.

— C'est le ministre des finances, dit le général en souriant, faites-le entrer, il vous expliquera la gravité de la question, ajouta-t-il en regardant sa femme et Blondet.

— D'autant plus qu'il ne vous la dissimule guère, dit tout bas le curé.

Blondet aperçut alors le personnage dont il entendait parler depuis son arrivée, et qu'il désirait connaître, le régisseur des Aigues. Il vit un homme de moyenne taille, d'environ trente ans, doué d'un air boudeur, d'une figure disgracieuse à qui le rire allait mal. Sous un front soucieux, des yeux d'un vert changeant se fuyaient l'un l'autre en déguisant ainsi la pensée. Sibilet, vêtu d'une redingote brune, d'un pantalon et d'un gilet noir, portait les cheveux longs et plats, ce qui lui donnait une tournure cléricale. Le pantalon cachait très-imparfaitement des genoux cagneux. Quoique son teint blafard et ses chairs molles pussent faire croire à une constitution maladive, Sibilet était robuste. Le son de sa voix, un peu sourde, s'accordait avec cet ensemble peu flatteur.

Blondet échangea secrètement un regard avec l'abbé Brossette, et le coup d'œil par lequel le jeune prêtre lui répondit apprit au

journaliste que ses soupçons sur le régisseur étaient une certitude chez le curé.

— N'avez-vous pas, mon cher Sibilet, dit le général, évalué ce que nous volent les paysans au quart des revenus ?

— A beaucoup plus, monsieur le comte, répondit le régisseur. Vos pauvres touchent de vous plus que l'Etat ne vous demande. Un petit drôle comme Mouche glane ses deux boisseaux par jour. Et les vieilles femmes, que vous diriez à l'agonie, retrouvent à l'époque du glanage de l'agilité, de la santé, de la jeunesse. Vous pourrez être témoin de ce phénomène, dit Sibilet en s'adressant à Blondet ; car, dans six jours, la moisson, retardée par les pluies du mois de juillet, commencera. Les seigles vont se couper la semaine prochaine. On ne devrait glaner qu'avec un certificat d'indigence donné par le maire de la commune, et surtout les communes ne devraient laisser glaner sur leur territoire que leurs indigents ; mais les communes d'un canton glanent les unes chez les autres, sans certificat. Si nous avons soixante pauvres dans la commune, il s'y joint quarante fainéants. Enfin les gens établis, eux-mêmes, quittent leurs occupations pour glaner et pour hallebotter. Ici, tous ces gens-là récoltent trois cents boisseaux par jour, la moisson dure quinze jours, c'est quatre mille cinq cents boisseaux qui s'enlèvent dans le canton. Aussi le glanage représente-t-il plus que la dîme. Quant au pâturage abusif, il gâche environ le sixième du produit de nos prés. Quant aux bois, c'est incalculable, on est arrivé à couper des arbres de six ans... Les dommages que vous souffrez, monsieur le comte, vont à vingt et quelque mille francs par an.

— Eh bien ! madame ! dit le général à la comtesse, vous l'entendez.

— N'est-ce pas exagéré ? demanda madame de Montcornet.

— Non, madame, malheureusement, répondit le curé. Le pauvre père Niseron, ce vieillard à tête blanche, qui cumule les fonctions de sonneur, de bedeau, de fossoyeur, de sacristain et de chanteur, malgré ses opinions républicaines, enfin le grand-père de cette petite Geneviève que vous avez placée chez madame Michaud...

— La Péchina ! dit Sibilet en interrompant l'abbé.

— Quoi ! la Péchina ? demanda la comtesse, que voulez-vous dire ?

— Madame la comtesse, quand vous avez rencontré Geneviève sur le chemin dans une si misérable situation, vous vous êtes écriée en italien : *Piccina* ! Ce mot-là, devenu son sobriquet, s'est si bien corrompu, qu'aujourd'hui toute la commune appelle votre protégée la Péchina, dit le curé. La pauvre enfant est la seule qui vienne à l'église, avec madame Michaud et madame Sibilet.

— Et elle ne s'en trouve guère bien ! dit le régisseur, on la maltraite en lui reprochant sa religion....

— Eh ! bien, ce pauvre vieillard de soixante-douze ans ramasse, honnêtement d'ailleurs, près d'un boisseau et demi par jour, reprit le curé ; mais la rectitude de ses opinions lui défend de vendre ses glanes comme les vendent tous les autres, il les garde pour sa consommation. A ma considération, monsieur Langlumé, votre adjoint, lui moud son grain gratis, et ma domestique lui cuit son pain avec le mien.

— J'avais oublié ma petite protégée, dit la comtesse que le mot de Sibilet avait épouvantée. Votre arrivée ici, reprit-elle en regardant Blondet, m'a fait tourner la tête. Mais après déjeûner nous irons ensemble à la porte d'Avonne, je vous montrerai vivante une de ces figures de femme comme en inventaient les peintres du quinzième siècle.

En ce moment le père Fourchon, amené par François, fit entendre le bruit de ses sabots cassés, qu'il déposait à la porte de l'office. Sur une inclination de tête de la comtesse à François qui l'annonça, le père Fourchon, suivi de Mouche, la bouche pleine, se montra tenant sa loutre à la main, pendue par une ficelle nouée à des pattes jaunes, étoilées comme celles des palmipèdes. Il jeta sur les quatre maîtres assis à table et sur Sibilet ce regard empreint de défiance et de servilité qui sert de voile aux paysans ; puis il brandit l'amphibie d'un air de triomphe.

— La voilà, dit-il en s'adressant à Blondet.

— Ma loutre, reprit le Parisien, car je l'ai bien payée.

— Oh ! mon cher monsieur, répondit le père Fourchon, la vôtre s'est enfuie, elle est à *ste* heure dans son trou, d'où elle n'a pas voulu sortir, car c'est la femelle, *au lieu* que celle-là, c'est le mâle !... Mouche l'a vu venir de loin quand vous vous êtes en allé. Aussi vrai que monsieur le comte s'est couvert de gloire avec ses cuirassiers à Waterloo, la loute est à moi, comme les Aigues sont à monseigneur le général... Mais pour vingt francs,

la loute est à vous, ou je la porte à notre *Souparfait*, si monsieur Gourdon la trouve trop chère. Comme nous avons chassé ce matin ensemble, je vous donne la parférance, ça vous est dû.

— Vingt francs ? dit Blondet, en bon français, ça ne peut pas s'appeler *donner* la préférence.

— Eh ! mon cher monsieur... cria le vieillard, je sais si peu le français que je vous les demanderai, si vous voulez en Bourguignon, pourvu que je les aie, ça m'est égal, je parlerai latin, *latinus, latina, latinum* !... Après tout, c'est ce que vous m'avez promis ce matin ! D'ailleurs mes enfants m'ont déjà pris votre argent, que j'en ai pleuré dans le chemin en venant. Demandez à Charles ?... Je ne peux pas les *assiner* pour dix francs et publier leurs méfaits au Tribunau. Dès que j'ai quelques sous, ils me les volent en me faisant boire... C'est dur d'en être réduit à aller prendre un verre de vin ailleurs que chez ma fille ?.. Mais voilà les enfants d'aujourd'hui !... C'est ce que nous avons gagné à la Révolution, il n'y a plus que pour les enfants, on a supprimé les pères ! Ah ! j'éduque Mouche tout autrement, il m'aime le petit *guerdin* !... dit-il en donnant une tape à son petit-fils.

— Il me semble que vous en faites un petit voleur tout comme les autres, dit Sibilet, car il ne se couche jamais sans avoir un délit sur la conscience.

— Ah ! monsieur Sibilet, il a la conscience pus tranquille *équ'* la vôtre... Pauvre enfant, qué qu'il prend donc ? un peu d'harbe. Ca vaut mieux que d'étrangler un homme ! Dam ! il ne sait pas, comme vous, les mathématiques, il ne connaît pas core la soustraction, l'addition, la multiplication... Vous nous faites bien du mal, allez ! Vous dites que nous sommes des tas de brigands, et vous êtes cause de la division entre notre seigneur que voilà, qu'est un brave homme, et nous autres, qui sommes de braves gens... Et *gnia* pas un *pus* brave pays que celui-ci. Voyons ? est-ce que nous avons des rentes ? est-ce qu'on ne va pas quasiment nu, et Mouche aussi ! Nous couchons dans de beaux draps, lavés tous les matins par la rosée, et à moins qu'on nous envie l'air que nous raspirons et les rayons du soleil *éq'* nous buvons, je ne vois pas ce qu'on peut nous vouloir ôter !.... Les bourgeois volent au coin du feu, c'est plus profitant que de ramasser ce qui traîne au coin des bois. Il n'y a ni gardes-champêtres, ni garde à cheval pour m'sieur Gaubertin qu'est entré

ici, nu comme *eun var*, et qu'a deux millions ! C'est bientôt dit : voleurs ! V'là quinze ans que le père Guerbet, *el parcepteur de Soulanges* s'en va *e'd'nos villages à la nuit* avec sa recette, et qu'on ne lui a pas core demandé pas deux liards. Ce n'est pas le fait d'un pays *e'd'voleurs* ? Le vol ne nous enrichit guère. Montrez-moi donc qui de nous ou de vous aut'bourgeois ont *d'quoiviv'* à ne rien faire ?

— Si vous aviez travaillé, vous auriez des rentes, dit le curé. Dieu bénit le travail.

— Je ne veux pas vous démentir, monsieur l'abbé, car vous êtes plus savant que moi, et vous saurez peut-être m'expliquer *ste chose-ci*. Me voilà, n'est-ce pas ? Moi le paresseux, le fainéant, l'ivrogne, le propre à rien de pare Fourchon qui a eu de l'éducation, qu'a été fermier, qu'a tombé dans le malheur et ne s'en est pas *erlevé* !... eh ! bien, qué différence y a-t-il donc entre moi et ce brave, *s't'honnête père Niseron*, un vigneron de soixante-dix ans, car il a mon âge, qui pendant soixante ans, a pioché la terre, qui s'est levé tous les matins avant le jour pour aller au labour, qui s'est fait un corps *ed'fer* et *eune belle âme* ! Je le vois tout aussi pauvre que moi. La Péchina, sa petite-fille, est en service chez madame Michaud, tandis que mon petit Mouche est libre comme l'air... Ce pauvre bonhomme est donc récompensé de ses vartus comme je suis puni de mes vices ? Il ne sait pas ce qu'est un verre de vin, il est sobre comme un apôtre, il enterre les morts, et moi je fais danser les vivants. Il a mangé de la vache enragée, et moi je me suis rigolé comme une joyeuse créature du diable. Nous sommes aussi avancés l'un que l'autre, nous avons la même neige sur la tête, le même avoir dans nos poches, et je lui fournis la corde pour sonner la cloche. Il est républicain, et je ne suis pas publicain, v'là tout. Que le paysan vive de bien ou de mal faire, à vout'idée, il s'en va comme il est venu, dans des haillons, et vous dans de beaux linges !...

Personne n'interrompit le père Fourchon qui paraissait devoir son éloquence au vin bouché ; d'abord Sibilet voulut lui couper la parole, mais un geste de Blondet rendit le régisseur muet. Le curé, le général et la comtesse comprirent, aux regards jetés par l'écrivain, qu'il voulait étudier la question du paupérisme sur le vif, et peut-être prendre sa revanche avec le père Fourchon.

— Et comment entendez-vous l'éducation de Mouche ?

Comment vous y prenez-vous pour le rendre meilleur que vos filles ?.... demanda Blondet.

— Il ne lui parle pas de Dieu, dit le curé.

— Oh ! non, non, m'sieur le curé, je ne lui disons pas de craindre Dieu, mais l'z'houmes ! Dieu est bon, et nous a promis, selon *vous aut'*, le royaume du ciel, puisque les riches gardent celui de la terre. Je lui dis : « Mouche ! crains la prison, c'est par là qu'on sort pour aller à l'échafaud. Ne vole rien, fais-toi donner ! Le vol mène à l'assassinat, et l'assassinat appelle la justice e'd'z'hommes. E'l'rasoir de la justice, v'là ce qu'il faut craindre, il garantit le sommeil des riches contre les insomnies des pauvres. Apprends à lire. Avec de l'instruction, tu trouveras des moyens d'amasser de l'argent à couvert de la loi, comme ce brave monsieur Gaubertin, tu seras régisseur, quoi ! Comme monsieur Sibilet à qui monsieur le comte laisse prendre ses rations... Le fin est d'être à côté des riches, il y a des miettes sous la table !... V'là ce que j'appelle *eune* fière éducation et solide. Aussi le petit mâtin est-il toujours du coûte de la loi... Ce sera *ein* bon sujet, il aura soin de moi.

— Et qu'en ferez-vous ?

— Un domestique pour commencer, reprit Fourchon, parce qu'en voyant les maîtres *ed'près*, il s'achèvera *ben*, allez ! Le bon exemple lui fera faire fortune la loi en main, comme vous *aut'*!... Si m'sieur le comte le mettait dans ses écuries, pour apprendre à panser les chevaux, il en serait bien content... vu que s'il craint l'z'hommes, il ne craint pas les bêtes.

— Vous avez de l'esprit, père Fourchon, reprit Blondet, vous savez bien ce que vous dites, et vous ne parlez pas sans raison.

— Oh ! ma fine, si, car elle est au Grand-I-Vert ma raison avec mes deux pièces *ed'cent* sous....

— Comment un homme comme vous s'est-il laissé tomber dans la misère ? Car, dans l'état actuel des choses, un paysan n'a qu'à s'en prendre à lui-même de son malheur, il est libre, il peut devenir riche. Ce n'est plus comme autrefois. Si le paysan sait amasser un pécule, il trouve de la terre à vendre, il peut l'acheter, il est son maître !

— J'ai vu l'ancien temps et je vois le nouveau, mon cher savant monsieur, répondit Fourchon, l'enseigne est changée, c'est vrai, mais le vin est toujours le même ! *Aujourd'hui* n'est

que le cadet d'*hier*. Allez ! mettez ça dans *vout'journiau* ! Est-ce que nous sommes affranchis ? nous appartenons toujours au même village, et le seigneur est toujours là, je l'appelle Travail. La houe, qu'est toute notre chevance, n'a pas quitté nos mains. Que ce soit pour un seigneur ou pour l'impôt qui prend le plus clair de nos labeurs, faut toujours dépenser not'veie en sueurs...

— Mais vous pouvez choisir un état, tenter ailleurs la fortune, dit Blondet.

— Vous me parlez d'aller querir la fortune ?... Où donc irais-je ? Pour franchir mon département, il me faut un passeport, qui coûte quarante sous ! V'là quarante ans que je n'ai pas pu me voir une gueuse *ed'*pièce de quarante sous sonnant dans mes poches avec une voisine. Pour aller devant soi, il faut autant d'écus que l'on trouve de villages, et il n'y a pas beaucoup de Fourchon qui aient de quoi visiter six villages ! Il n'y a que la conscription qui nous tire *ed'*nos communes. Et à quoi nous sert l'armée ? à faire vivre les colonels par le soldat, comme le bourgeois vit par le paysan. Compte-t-on sur cent un colonel sorti de nos flancs ? C'est là, comme dans le monde, un enrichi pour cent *aut'*qui tombent. Faute de quoi tombent-ils ? Dieu le sait et *l'zusuriers* aussi ! Ce que nous avons de mieux à faire est donc de rester dans nos communes, où nous sommes parqués comme des moutons par la force des choses, comme nous l'étions par les seigneurs. Et je me moque bien de ce qui m'y cloue. Cloué par la loi de la Nécessité, cloué par celle de la Seigneurie, on est toujours condamné à perpétuité à la tarre. Là où nous sommes, nous la creusons la tarre et nous la bêchons, nous la fumons et nous la travaillons pour vous autres qu'êtes nés riches, comme nous sommes nés pauvres. La masse sera toujours la même, elle reste ce qu'elle est... Les gens de chez nous qui s'élèvent ne sont pas si nombreux que ceux de chez vous qui dégringolent !... Nous savons *ben* ça, si nous ne sommes pas savants. Faut pas nous faire *nout'*procès à tout moment. Nous vous laissons tranquilles, laissez-nous vivre... Autrement, si ça continue, vous serez forcés de nous nourrir dans vos prisons où l'on est mieux que sur *nout'*paille. Vous voulez rester les maîtres, nous serons toujours ennemis, aujourd'hui comme il y a trente ans. Vous avez tout, nous n'avons rien, vous ne pouvez pas encore prétendre à notre amitié !

— Voilà ce qui s'appelle une déclaration de guerre, dit le général.

— Monseigneur, répliqua Fourchon, quand les Aigues appartenaient à s'te pauvre madame, que Dieu veuille prendre soin de son âme, puisqu'il paraît qu'elle a chanté l'iniquité dans sa jeunesse, nous étions heureux. Alle nous laissait ramasser notre vie dans ses champs, et notre bois dans ses forêts, elle n'en était pas plus pauvre pour ça ! Et vous, au moins aussi riche qu'elle, vous nous pourchassez, ni plus ni moins que des bêtes féroces et vous traînez le petit monde au tribunau !.. Eh ! bien, ça finira mal ! vous serez cause de quelque mauvais coup ! Je viens de voir votre garde, ce gringalet de Vatel qui a failli tuer une pauvre vieille femme pour un brin de bois. On fera de vous un ennemi du peuple, et l'on s'aigrira contre vous dans les veillées, l'on vous maudira tout aussi dru qu'on bénissait feu madame !... La malédiction des pauvres, monseigneur, ça pousse ! et ça devient plus grand que le plus grand *ed'vos chênes*, et le chêne fournit la potence... Personne ici ne vous dit la vérité, le voilà, la *varité*. J'attends tous les matins la mort, je ne risque pas grand'chose à vous la donner par-dessus le marché, la varté !... Moi qui fais danser les paysans aux grandes fêtes, en accompagnant Vermichel au Café de la Paix, à Soulanges, j'entends leurs discours ; eh ! bien, ils sont mal disposés, et ils vous rendront le pays difficile à habiter. Si votre damné Michaud ne change pas, on vous forcera *ed'*l'changer... *C't avis-là et la loute, ça vaut ben vingt francs, allez !...*

Pendant que le vieillard disait cette dernière phrase, un pas d'homme se fit entendre, et celui que Fourchon menaçait ainsi se montra sans être annoncé. Au regard que Michaud lança sur l'orateur des pauvres, il fut facile de voir que la menace était arrivée à son oreille, et toute l'audace de Fourchon tomba. Ce regard produisit sur le pêcheur de loutre l'effet du gendarme sur le voleur. Fourchon se savait en faute, Michaud semblait avoir le droit de lui demander compte de discours évidemment destinés à effrayer les habitants des Aigues.

— Voilà le ministre de la guerre, dit le général en s'adressant à Blondet et lui montrant Michaud.

— Pardonnez-moi, madame, dit ce ministre à la comtesse, d'être entré par le salon sans avoir demandé si vous vouliez me

recevoir ; mais l'urgence des affaires exige que je parle à mon général...

Michaud, tout en s'excusant, observait Sibilet à qui les hardis propos de Fourchon causaient une joie intime dont la révélation n'existaient sur son visage pour aucune des personnes assises à table, car Fourchon les préoccupait étrangement, tandis que Michaud qui, par des raisons secrètes, observait constamment Sibilet, fut frappé de son air et de sa contenance.

— Il a bien, comme il le dit, gagné ses vingt francs, monsieur le comte, s'écria Sibilet, la loutre n'est pas chère...

— Donne-lui vingt francs, dit le général à son valet de chambre.

— Vous me la prenez donc ? demanda Blondet.

— Je veux la faire empailler ! s'écria le comte.

— Ah ! ce cher monsieur m'avait laissé la peau, monseigneur !... dit le père Fourchon.

— Eh bien ! s'écria la comtesse, vous aurez cent sous pour la peau ; mais laissez-nous...

La forte et sauvage odeur des deux habitués du grand chemin empêtrait si bien la salle à manger, que madame de Montcornet, dont les sens délicats en étaient offensés, eût été forcée de sortir, si Mouche et Fourchon fussent restés plus longtemps. Ce fut à cet inconvénient que le vieillard dut ses vingt-cinq francs, il sortit en regardant toujours monsieur Michaud d'un air craintif, et en lui faisant d'interminables salutations.

— Ce que j'ons dit à monseigneur, monsieur Michaud, ajouta-t-il, c'est pour votre bien.

— Ou pour celui des gens qui vous paient, répliqua Michaud en lui lançant un regard profond.

— Une fois le café servi, laissez-nous, dit le général à ses gens, et surtout fermez les portes...

Blondet, qui n'avait pas encore vu le garde-général des Aigues, éprouvait en le regardant des impressions bien différentes de celles que Sibilet venait de lui donner. Autant le régisseur inspirait de répulsion, autant Michaud commandait l'estime et la confiance.

Le garde-général attirait tout d'abord l'attention par une figure heureuse, d'un ovale parfait, fine de contours, que le nez partageait également, perfection qui manque à la plupart des figures françaises. Tous les traits, quoique réguliers, ne man-

quaient pas d'expression, peut-être à cause d'un teint harmonieux où dominaient ces tons d'ocre et de rouge, indices du courage physique. Les yeux brun-clair, vifs et perçants, ne marchandaient pas l'expression de la pensée, ils regardaient toujours en face. Le front, large et pur, était encore mis en relief par des cheveux noirs abondants. La probité, la décision, une sainte confiance animaient cette belle figure où le métier des armes avait laissé quelques rides sur le front. Le soupçon, la défiance s'y lisaien aussitôt formés. Comme tous les hommes triés pour la cavalerie d'élite, sa taille, belle et svelte encore, pouvait faire dire du garde qu'il était bien découplé. Michaud, qui gardait ses moustaches, ses favoris et un collier de barbe, rappelait le type de cette figure martiale que le déluge de peintures et de gravures patriotiques a failli ridiculiser. Ce type a eu le défaut d'être commun dans l'armée française ; mais peut-être aussi la continuité des mêmes émotions, les souffrances du bivouac, dont ne furent exempts ni les grands ni les petits, les efforts, semblables chez les chefs et les soldats sur le champ de bataille, ont-ils contribué à rendre cette physionomie uniforme. Michaud entièrement vêtu de drap bleu de roi, conservait le col de satin noir, et les bottes du militaire, comme il en offrait l'attitude un peu raide. Les épaules s'effaçaient, et le buste était tendu, comme si Michaud se trouvait encore sous les armes. Le ruban rouge de la Légion-d'Honneur fleurissait sa boutonnière. Enfin, pourachever en un seul mot au moral cette esquisse purement physique, si le régisseur, depuis son entrée en fonctions, n'avait jamais manqué de dire monsieur le comte à son patron, jamais Michaud n'avait nommé son maître autrement que mon général.

Blondet échangea derechef avec l'abbé Brossette un regard qui voulait dire : « Quel contraste ! » en lui montrant le régisseur et le garde-général ; puis, pour savoir si le caractère, la parole, l'expression s'harmoniaient avec cette stature, cette physionomie et cette contenance, il regarda Michaud en lui disant :

— Mon Dieu ! je suis sorti ce matin de bonne heure, et j'ai trouvé vos gardes dormant encore.

— A quelle heure ? demanda l'ancien militaire inquiet.

— A sept heures et demie.

Michaud lança un regard presque malicieux à son général.

— Et par quelle porte monsieur est-il sorti ? dit Michaud.

— Par la porte de Couches. Le garde, en chemise à sa fenêtre, me regardait, répondit Blondet.

— Gaillard venait sans doute de se coucher, répliqua Michaud. Quand vous m'avez dit que vous étiez sorti de bonne heure, j'ai cru que vous vous étiez levé au jour, et alors il eût fallu, pour que mon garde fût déjà rentré, qu'il eût été malade ; mais à (sept) heures et demie, il allait se mettre au lit. Nous passons les nuits, reprit Michaud après une pause en répondant ainsi à un regard étonné de la comtesse, mais cette vigilance est toujours en défaut ! Vous venez de faire donner vingt-cinq francs à un homme qui tout à l'heure aidait tranquillement à cacher les traces d'un vol commis ce matin chez vous. Enfin, nous en causerons quand vous aurez fini, mon général, car il faut prendre un parti.

— Vous êtes toujours plein de votre droit, mon cher Michaud, et, *summum jus, summa injuria*. Si vous n'usez pas de tolérance, vous vous ferez de mauvaises affaires, dit Sibilet. J'aurais voulu que vous entendissiez le père Fourchon, que le vin a fait parler un peu plus franchement que de coutume.

— Il m'a effrayée, dit la comtesse.

— Il n'a rien dit que je ne sache depuis longtemps, répondit le général.

— Et le coquin n'était pas gris, il a joué son rôle, au profit de qui ?... vous le savez peut-être ! reprit Michaud en faisant rougir Sibilet par le regard fixe qu'il lui jeta.

— *O Rus !...* s'écria Blondet en guignant l'abbé Brossette.

— Ces pauvres gens souffrent, dit la comtesse, et il y a du vrai dans ce que vient de nous *crier* Fourchon, car on ne peut pas dire qu'il nous ait *parlé*.

— Madame, répondit Michaud, croyez-vous que pendant quatorze ans les soldats de l'Empereur aient été sur des roses ?... Mon général est comte, il est grand-officier de la Légion, il a eu des dotations ; me voyez-vous jaloux de lui, moi simple sous-lieutenant, qui ai débuté comme lui, qui me suis battu comme lui ? Ai-je envie de lui chicaner sa gloire, de lui voler sa dotation, de lui refuser les honneurs dus à son grade ? Le paysan doit obéir comme les soldats obéissent, il doit avoir la probité du soldat, son respect pour les droits acquis et tâcher de devenir officier, loyalement, par son travail et non par le vol. Le soc et

le briquet sont deux jumeaux. Le soldat a de plus que le paysan, à toute heure, la mort à fleur de tête.

— Voilà ce que je voudrais leur dire en chaire ! s'écria l'abbé Brossette.

— De la tolérance ? reprit le garde-général en répondant à l'invitation de Sibilet, je tolérerais bien dix pour cent de perte sur les revenus bruts des Aigues ; mais, à la façon dont vont les choses, c'est trente pour cent que vous perdez, mon général, et si monsieur Sibilet a tant pour cent sur la recette, je ne comprends pas sa tolérance, car il renonce assez bénévolement à mille ou douze cents francs par an.

— Mon cher monsieur Michaud, répliqua Sibilet d'un ton grognon, je l'ai dit à monsieur le comte, j'aime mieux perdre douze cents francs que la vie. Je ne vous épargne pas les conseils à cet égard !...

— La vie ? s'écria la comtesse, il s'agirait dans ceci de la vie de quelqu'un ?

— Nous ne devrions pas discuter ici les affaires de l'état, reprit le général en riant. Tout ceci, madame, signifie que Sibilet, en sa qualité de financier, est craintif et poltron, tandis que mon ministre de la guerre est brave, et de même que son général, ne redoute rien.

— Dites prudent ! monsieur le comte, s'écria Sibilet.

— Ah ! ça ! nous sommes donc ici comme les héros de Cooper dans les forêts de l'Amérique, entourés de pièges par les Sauvages ? demanda railleusement Blondet.

— Allons ! votre état, messieurs, est de savoir administrer sans nous effrayer par le bruit des rouages de l'administration, dit madame de Montcornet.

— Ah ! peut-être est-il nécessaire, madame la comtesse, que vous sachiez tout ce qu'un de ces jolis bonnets que vous portez, coûte de sueurs ici, dit le curé.

— Non, car je pourrais bien alors m'en passer, devenir respectueuse devant une pièce de vingt francs, être avare comme tous les campagnards, et j'y perdrais trop, répliqua la comtesse en riant. Tenez, mon cher abbé, donnez-moi le bras, laissez le général entre ses deux ministres, et allons à la porte d'Avonne voir madame Michaud à qui depuis mon arrivée je n'ai pas fait de visite, nous nous occuperons de ma petite protégée.

Et la jolie femme, oubliant déjà les haillons de Mouche et de Fourchon, leurs regards haineux et les terreurs de Sibilet, alla se faire chauffer et mettre un chapeau.

L'abbé Brossette et Blondet obéirent à l'appel de la maîtresse de la maison en la suivant, et l'attendirent sur la terrasse devant la façade.

— Que pensez-vous de tout ça ? dit Blondet à l'abbé.

— Je suis un paria, l'on m'espionne comme l'ennemi commun, je suis forcée d'ouvrir à tout moment les yeux et les oreilles de la prudence pour éviter les pièges qu'on me tend afin de se débarrasser de moi, répondit le desservant. J'en suis, entre nous, à me demander s'ils ne me tireront pas un coup de fusil...

— Et vous restez ?... dit Blondet.

— On ne déserte pas plus la cause de Dieu que celle d'un Empereur ! répondit le prêtre avec une simplicité qui frappa Blondet.

L'écrivain prit la main du prêtre et la lui serra cordialement.

— Vous devez comprendre alors, reprit l'abbé Brossette, comment je ne puis rien savoir de ce qui se trame. Néanmoins, il me semble que le général est ici sous le coup de ce qu'en Artois et en Belgique, on appelle *le mauvais gré*.

Quelques phrases sont ici nécessaires sur le curé de Blangy.

Cet abbé, quatrième fils d'une bonne famille bourgeoise d'Autun, était un homme d'esprit, portant le rabat très-haut. Petit et fluet, il rachetait sa piètre figure par cet air tête qui sied aux Bourguignons. Il avait accepté ce poste secondaire par dévoûment, car sa conviction religieuse était doublée d'une conviction politique. Il y avait en lui du prêtre des anciens temps, il tenait à l'Eglise et au clergé passionnément, il voyait l'ensemble des choses, et l'égoïsme ne gâtait pas son ambition : *Servir* était sa devise, servir l'Eglise et la monarchie sur le point le plus menacé, servir au dernier rang, comme un soldat qui se sait destiné, tôt ou tard, au généralat par son désir de bien faire et par son courage. Il ne transigeait avec aucun de ses veux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance.

Du premier coup d'œil, ce prêtre éminent devina l'attachement de Blondet pour la comtesse, il comprit qu'avec une Troisville et un écrivain monarchique, il devait se montrer homme d'esprit, parce que sa robe serait toujours respectée. Presque tous les

soirs, il venait faire le quatrième au whist. L'écrivain, qui sut reconnaître la valeur de l'abbé Brossette, avait eu pour lui tant de déférence, qu'ils s'étaient amourachés l'un de l'autre, comme il arrive à tout homme d'esprit enchanté de trouver un compère ou, si vous voulez, un écouteur. Toute épée aime son fourreau.

— Mais à quoi, monsieur l'abbé, vous qui vous trouvez par votre dévoûment au-dessus de votre position, attribuez-vous cet état de choses ?

— Je ne veux pas vous dire de banalités après une si flatteuse parenthèse, reprit en souriant l'abbé Brossette. Ce qui se passe dans cette vallée a lieu partout en France, et tient aux espérances que le mouvement de 1789 a jetées chez les paysans. La Révolution a plus profondément affecté certains pays que d'autres, et cette lisière de la Bourgogne, si voisine de Paris, est un de ceux où le sens de ce mouvement a été pris comme le triomphe du Gaulois sur le Franc. Historiquement, les paysans sont encore au lendemain de la Jacquerie, leur défaite est restée inscrite dans leur cervelle. Ils ne se souviennent plus du fait, il est passé à l'état d'idée instinctive. Cette idée est dans le sang paysan comme l'idée de la supériorité fut jadis dans le sang noble. La révolution de 1789 a été la revanche des vaincus. Les paysans ont mis le pied dans la possession du sol que la loi féodale leur interdisait depuis douze cents ans. De là leur amour pour la terre qu'ils partagent entre eux jusqu'à couper un sillon en deux parts, ce qui souvent annule la perception de l'impôt, car la valeur de la propriété ne suffirait pas à couvrir les frais de poursuites pour le recouvrement...

— Leur entêtement, leur défiance, si vous voulez, est telle, à cet égard, que dans mille cantons, sur les trois mille dont se compose le territoire français, il est impossible à un riche d'acheter du bien de paysan, dit Blondet en interrompant l'abbé. Les paysans, qui se cèdent leurs lopins de terre entre eux, ne s'en dessaisissent à aucun prix ni à aucune condition pour le bourgeois. Plus le grand propriétaire offre d'argent, plus la vague inquiétude du paysan augmente. L'expropriation seule fait rentrer le bien du paysan sous la loi commune des transactions. Beaucoup de gens ont observé ce fait et n'y trouvent point de cause.

— Cette cause, la voici, reprit l'abbé Brossette en croyant

avec raison que chez Blondet une pause équivaleait à une interrogation. Douze siècles ne sont rien pour une caste que le spectacle historique de la civilisation n'a jamais divertie de sa pensée principale, et qui conserve encore orgueilleusement le chapeau à grands rebords et à tour en soie de ses maîtres, depuis le jour où la mode abandonnée le lui a laissé prendre. L'amour dont la racine plongeait jusqu'aux entrailles du peuple, et qui s'attacha violemment à Napoléon, dans le secret duquel il ne fut même pas autant qu'il le croyait, et qui peut expliquer le prodige de son retour de 1815, procédait uniquement de cette idée. Aux yeux du Peuple, Napoléon, sans cesse uni au Peuple par son million de soldats, est encore le roi sorti des flancs de la Révolution, l'homme qui lui assurait la possession des biens nationaux. Son sacre fut trempé dans cette idée...

— Une idée à laquelle 1814 a touché malheureusement, et que la monarchie doit regarder comme sacrée, dit vivement Blondet, car le peuple peut trouver auprès du trône un prince à qui son père a laissé la tête de Louis XVI comme une valeur d'hoirie.

— Voici madame, taisons-nous, dit tout bas l'abbé Brossette, Fourchon lui a fait peur, et il faut la conserver ici, dans l'intérêt de la Religion, du Trône et de ce pays même.

Michaud, le garde-général des Aigues, était sans doute amené par l'attentat perpétré sur les yeux de Vatel. Mais avant de rapporter la délibération qui allait avoir lieu dans le conseil de l'Etat, l'enchaînement des faits exige la narration succincte des circonstances dans lesquelles le général avait acheté les Aigues, des causes graves qui firent de Sibilet le régisseur de cette magnifique propriété, des raisons qui rendirent Michaud garde-général, enfin des antécédents auxquels étaient dues et la situation des esprits, et les craintes exprimées par Sibilet.

Ce précis rapide aura le mérite d'introduire quelques-uns des principaux acteurs du drame, de dessiner leurs intérêts et de faire comprendre les dangers de la situation où se trouvait alors le général comte de Montcornet.

## CHAPITRE VI UNE HISTOIRE DE VOLEURS

Vers 1791, en visitant sa terre, mademoiselle Laguerre accepta pour intendant le fils de l'ex-bailli de Soulanges, appelé Gaubertin. La petite ville de Soulanges, aujourd'hui simple chef-lieu de canton, fut la capitale d'un comté considérable au temps où la maison de Bourgogne guerroyait contre la maison de France. La-Ville-aux-Fayes, aujourd'hui siège de la Sous-Préfecture, simple petit fief, relevait alors de Soulanges, comme les Aigues, Rouquerolles, Cerneux, Couches et quinze autres clochers. Les Soulanges sont restés comtes, tandis que les Rouquerolles sont aujourd'hui marquis par le jeu de cette puissance, appelée la Cour, qui fit le fils du capitaine du Plessis duc avant les premières familles de la Conquête. Ceci prouve que les villes ont, comme les familles, de très-changeantes destinées.

Le fils du bailli, garçon sans aucune espèce de fortune, succédait à un intendant enrichi par une gestion de trente années, et qui préféra la troisième part dans la fameuse Compagnie Minoret, à la gestion des Aigues. Dans son propre intérêt, le futur vivrier avait présenté pour régisseur François Gaubertin, alors majeur, son comptable depuis cinq ans, chargé de protéger sa retraite, et qui, par reconnaissance pour les instructions qu'il reçut de son maître en intendance, lui promit d'obtenir un *quitus* de mademoiselle Laguerre, en la voyant très-effrayée de la Révolution. L'ancien bailli, devenu Accusateur public au Département, fut le protecteur de la peureuse cantatrice. Ce Fouquier-Tinville de province arrangea contre une reine de théâtre, évidemment suspecte à raison de ses liaisons avec l'aristocratie, une fausse émeute pour donner à son fils le mérite d'un sauvetage postiche, à l'aide duquel on eut le *quitus* du prédécesseur. La citoyenne Laguerre fit alors de François Gaubertin son premier ministre, autant par politique que par reconnaissance.

Le futur fournisseur des vivres de la République n'avait pas gâté mademoiselle, il lui faisait passer à Paris environ mille livres par an, quoique les Aigues en dussent dès ce temps

rappor ter quarante au moins, l'ignorante fille d'Opéra fut donc émerveillée quand Gaubertin lui en promit trente-six.

Pour justifier de la fortune actuelle du régisseur des Aigues au tribunal des probabilités, il est nécessaire d'en expliquer les commencements. Protégé par son père, le jeune Gaubertin fut nommé maire de Blangy. Il put donc faire payer en argent malgré les lois, *en terrorisant* (un mot du temps) les débiteurs qui pouvaient à sa guise être ou non frappés par les écrasantes réquisitions de la République. Le régisseur, lui, donna des assignats à sa bourgeoisie, tant que dura le cours de ce papier-monnaie, qui, s'il ne fit pas la fortune publique, fit du moins beaucoup de fortunes particulières. De 1792 à 1795, pendant trois ans, le jeune Gaubertin récolta cent cinquante mille livres aux Aigues, avec lesquelles il opéra sur la place de Paris. Bourrée d'assignats, mademoiselle Laguerre fut obligée de battre monnaie avec ses diamants désormais inutiles ; elle les remit à Gaubertin qui les vendit et lui en rapporta fidèlement le prix en argent. Ce trait de probité toucha beaucoup mademoiselle, elle crut dès lors en Gaubertin comme en Piccini.

En 1796, époque de son mariage avec la citoyenne Isaure Mouchon, fille d'un ancien conventionnel ami de son père, Gaubertin possédait trois cent cinquante mille francs en argent ; et, comme le Directoire lui parut devoir durer, il voulut, avant de se marier, faire approuver ses cinq ans de gestion par mademoiselle, en prétextant d'une nouvelle ère.

— Je serai père de famille, dit-il, vous savez quelle est la réputation des intendants, mon beau-père est un républicain d'une probité romaine, un homme influent d'ailleurs, je veux lui prouver que je suis digne de lui.

Mademoiselle Laguerre arrêta les comptes de Gaubertin dans les termes les plus flatteurs.

Pour inspirer de la confiance à madame des Aigues, le régisseur essaya, dans les premiers temps, de réprimer les paysans en craignant avec raison que les revenus ne souffrissent de leurs dévastations, et que les prochains pots-de-vin du marchand de bois fussent moindres ; mais alors le peuple souverain se regardait partout comme chez lui, madame eut peur de ses rois en les voyant de si près, et dit à son Richelieu qu'elle voulait avant tout, mourir en paix. Les revenus de l'ancien Premier Sujet du

Chant étaient si fort au-dessus de ses dépenses qu'elle laissa s'établir les plus funestes précédents. Ainsi, pour ne pas plaider, elle souffrit les empiétements de terrain de ses voisins. En voyant son parc entouré de murs infranchissables, elle ne craignit point d'être troublée dans ses jouissances immédiates, et ne souhaitait pas autre chose que la paix, en vraie philosophe qu'elle fut. Quelques mille livres de rentes de plus ou de moins, des indemnités demandées sur le prix du bail par le marchand de bois pour les dégâts commis par les paysans, qu'était-ce aux yeux d'une ancienne fille d'Opéra, prodigue, insouciante, à qui ses cent mille livres de revenu n'avaient coûté que du plaisir, et qui venait de subir sans se plaindre la réduction des deux tiers sur soixante mille francs de rentes ?

— Eh ! disait-elle, avec la facilité des Impures de l'ancien régime, il faut que tout le monde vive, même la République !

La terrible mademoiselle Cochet, sa femme de chambre, et son visir femelle, avait essayé de l'éclairer en voyant l'empire que Gaubertin prit sur celle qu'il appela tout d'abord madame, malgré les lois révolutionnaires sur l'Egalité ; mais Gaubertin éclaira de son côté mademoiselle Cochet en lui montrant une dénonciation soi-disant envoyée à son père, où elle était violemment accusée de correspondre avec Pitt et Cobourg. Dès lors ces deux puissances partagèrent, mais à la Montgommery. La Cochet vanta Gaubertin à mademoiselle Laguerre, comme Gaubertin lui vanta la Cochet. Le lit de la femme de chambre était d'ailleurs tout fait, elle se savait couchée sur le testament de madame pour soixante mille francs. Madame ne pouvait plus se passer de la Cochet, tant elle y était habituée. Cette fille connaissait tous les secrets de la toilette de chère maîtresse, elle avait le talent d'endormir chère maîtresse le soir par mille contes et de la réveiller le lendemain par des paroles flatteuses, enfin jusqu'au jour de la mort, elle ne trouva jamais chère maîtresse changée, et quand chère maîtresse fut dans son cercueil, elle la trouva sans doute encore bien mieux qu'elle ne l'avait jamais vue.

Les gains annuels de Gaubertin et ceux de mademoiselle Cochet, leurs appointements, leurs intérêts devinrent si considérables, que les parents les plus affectueux n'eussent pas été plus attachés qu'eux à cette excellente créature. On ne sait pas encore combien

le fripon doreloote sa dupe ! Une mère n'est pas si caressante ni si prévoyante pour une fille adorée, que l'est tout commerçant en tartufferie pour sa vache à lait. Aussi quel succès n'ont pas les représentations de *Tartuffe* jouées à huis-clos ? Ça vaut l'amitié. Molière est mort trop tôt, il nous aurait montré le désespoir d'Orgon ennuyé par sa famille, tracassé par ses enfants, regrettant les flatteries de Tartuffe, et disant : — C'était le bon temps !

Dans les huit dernières années de sa vie, mademoiselle Laguerre ne toucha pas plus de trente mille francs sur les cinquante que rapportait en réalité la terre des Aigues. Gaubertin en était arrivé, comme on voit, au même résultat administratif que son prédécesseur, quoique les fermages et les produits territoriaux eussent notablement augmenté de 1791 à 1815, sans compter les continues acquisitions de mademoiselle Laguerre. Mais le plan formé par Gaubertin pour hériter des Aigues à la mort prochaine de madame l'obligeait à maintenir cette magnifique terre dans un état patent de dépréciation, quant aux revenus ostensibles. Initiée à cette combinaison, la Cochet devait en partager les profits. Comme au déclin de ses jours, l'ex-reine de théâtre, riche de vingt mille livres de rentes dans les fonds appelés les Consolidés (tant la langue politique se prête à la plaisanterie), dépensait à peine lesdits vingt mille francs par an, elle s'étonnait des acquisitions annuelles faites par son régisseur pour employer les fonds disponibles, elle qui jadis anticipait toujours sur ses revenus ! L'effet du peu de besoins de sa vieillesse lui semblait un résultat de la probité de Gaubertin et de mademoiselle Cochet.

— Deux perles ! disait-elle aux personnes qui la venaient voir.

Gaubertin gardait d'ailleurs dans ses comptes les apparences de la probité. Il portait exactement en recette les fermages. Tout ce qui devait frapper la faible intelligence de la cantatrice en fait d'arithmétique, était clair, net, précis. Le régisseur demandait ses bénéfices à la dépense, aux frais d'exploitation, aux marchés à conclure, aux ouvrages, aux procès qu'il inventait, aux réparations, détails que jamais madame ne vérifiait et qu'il lui arrivait quelquefois de doubler, d'accord avec les entrepreneurs, dont le silence s'achetait par des prix avantageux. Cette facilité conciliait l'estime publique à Gaubertin, et les louanges de madame sor-

taient de toutes les bouches ; car, outre ces arrosages en travaux, elle faisait beaucoup d'aumônes en argent.

— Que Dieu la conserve, la chère dame ! était le mot de tout le monde.

Chacun obtenait en effet quelque chose d'elle, en pur don ou indirectement. En représailles de sa jeunesse, la vieille artiste était exactement pillée, et si bien pillée que chacun y mettait une certaine mesure, afin que les choses n'allassent pas si loin qu'elle n'ouvrit les yeux, ne vendît les Aigues et ne retourât à Paris.

Cet intérêt de grappillage fut, hélas ! la raison de l'assassinat de Paul-Louis Courier, qui fit la faute d'annoncer la vente de sa terre et son projet d'emmener sa femme dont vivaient plusieurs Tonsards de Touraine. Dans cette crainte, les maraudeurs des Aigues ne coupaien un jeune arbre qu'à la dernière extrémité, quand ils ne voyaient plus de branches à la hauteur des fauilles mises au bout d'une perche. On faisait le moins de tort possible, dans l'intérêt même du vol. Néanmoins, pendant les dernières années de la vie de mademoiselle Laguerre, l'usage d'aller ramasser le bois était devenu l'abus le plus effronté.. Par certaines nuits claires, il ne se liait pas moins de deux cents fagots. Quant au glanage et au hallebotage, les Aigues y perdaient, comme l'a démontré Sibilet, le quart des produits.

Mademoiselle Laguerre avait interdit à la Cochet de se marier de son vivant, par une sorte d'égoïsme de maîtresse à femme de chambre dont beaucoup d'exemples peuvent avoir été remarqués en tout pays, et qui n'est pas plus absurde que la manie de garder jusqu'au dernier soupir des biens parfaitement inutiles au bonheur matériel, au risque de se faire empoisonner par d'impatients héritiers. Aussi, vingt jours après l'enterrement de mademoiselle Laguerre, mademoiselle Cochet épousa-t-elle le brigadier de la gendarmerie de Soulanges, nommé Soudry, très-bel homme de quarante-deux ans, qui depuis 1800, époque de la création de la gendarmerie, la venait voir presque tous les jours aux Aigues et qui, par semaine, dînait au moins quatre fois avec elle et les Gaubertin.

Madame, pendant toute sa vie, eut une table servie pour elle seule ou pour sa compagnie. Malgré leur familiarité, jamais ni la Cochet ni les Gaubertin ne furent admis à la table du Premier

Sujet de l'Académie royale de Musique et de Danse, qui conserva jusqu'à sa dernière heure son étiquette, ses habitudes de toilette, son rouge et ses mules, sa voiture, ses gens, et sa majesté de Déesse. Déesse au théâtre, Déesse à la ville, elle resta Déesse jusqu'au fond de la campagne où sa mémoire est encore adorée, et balance bien certainement la cour de Louis XVI dans l'esprit de *la première société* de Soulanges.

Ce Soudry, qui, dès son arrivée dans le pays, fit la cour à la Cochet, possédait la plus belle maison de Soulanges, six mille francs environ, et l'espérance de quatre cents francs de retraite, le jour où il quitterait le service. Devenue madame Soudry, la Cochet obtint dans Soulanges une grande considération. Quoiqu'elle gardât un secret absolu sur le montant de ses économies, placées comme les fonds de Gaubertin à Paris, chez le commissionnaire des marchands de vin du département, un certain Leclercq, enfant du pays que le régisseur commandita, l'opinion générale fit de l'ancienne femme de chambre une des premières fortunes de cette petite ville d'environ douze cents âmes.

Au grand étonnement du pays, monsieur et madame Soudry reconnurent pour légitime, par leur acte de mariage, un fils naturel du gendarme, à qui dès lors la fortune de madame Soudry devait appartenir. Le jour où ce fils acquit officiellement une mère, il venait d'achever son Droit à Paris et se proposait d'y faire son stage, afin d'entrer dans la magistrature.

Il est presqu'inutile de faire observer qu'une mutuelle intelligence de vingt années engendra l'amitié la plus solide entre les Gaubertin et les Soudry. Les uns et les autres devaient, jusqu'à la fin de leurs jours, se donner réciproquement *urbi et orbi* pour *les plus honnêtes gens* de France. Cet intérêt, basé sur une connaissance réciproque des tâches secrètes que portait la blanche tunique de leur conscience, est un des liens les moins dénoués ici-bas. Vous en avez, vous qui lisez ce drame social, une telle certitude, que pour expliquer la continuité de certains dévoûments qui font rougir votre égoïsme, vous dites de deux personnes : « Elles ont, pour sûr, commis quelque crime ensemble ! »

Après vingt-cinq ans de gestion, l'intendant se voyait alors à la tête de six cent mille francs en argent, et la Cochet possédait environ deux cent cinquante mille francs. Le revirement agile et perpétuel de ces fonds, confiés à la maison Leclercq et compagnie

du quai de Béthune, à l'île Saint-Louis, antagoniste de la fameuse maison Grandet, aida beaucoup à la fortune de ce commissionnaire en vins et à celle de Gaubertin. A la mort de mademoiselle Laguerre, Jenny, fille aînée du régisseur, fut demandée en mariage par Leclercq, chef de la maison du quai de Béthune. Gaubertin se flattait alors de devenir le maître des Aigues par un complot ourdi dans l'étude de maître Lupin, notaire établi par lui depuis onze ans à Soulanges.

Lupin, fils du dernier intendant de la maison de Soulanges, s'était prêté à de faibles expertises, à une mise à prix de cinquante pour cent au-dessous de la valeur, à des affichages inédits, à toutes les manœuvres malheureusement si communes au fond des provinces pour adjuger, sous le manteau, selon le proverbe, d'importants immeubles. Dernièrement il s'est formé, dit-on, à Paris, une compagnie dont le but est de rançonner les auteurs de ces trames, en les menaçant d'encherir. Mais, en 1816, la France n'était pas, comme aujourd'hui, brûlée par une flamboyante Publicité, les complices pouvaient donc compter sur le partage des Aigues fait secrètement entre la Cochet, le notaire et Gaubertin qui se réservait *in petto* de leur offrir une somme pour les désintéresser de leurs lots, une fois la terre en son nom. L'avoué chargé de poursuivre la licitation au tribunal par Lupin avait vendu sa charge sur parole à Gaubertin pour son fils, en sorte qu'il favorisa cette spoliation, si tant est que les onze cultivateurs picards à qui cette succession tomba des nues, se regardèrent comme spoliés.

Au moment où tous les intéressés croyaient leur fortune doublée, un avoué de Paris vint, la veille de l'adjudication définitive, charger l'un des avoués de La-Ville-aux-Fayes, qui se trouvait être un de ses anciens clercs, d'acquérir les Aigues, et il les eut pour onze cent mille cinquante francs. A onze cent mille francs, aucun des conspirateurs n'osa continuer d'encherir. Gaubertin crut à quelque trahison de Soudry, comme Lupin et Soudry se crurent joués par Gaubertin ; mais la déclaration de *command* les réconcilia. Quoique soupçonnant le plan formé par Gaubertin, Lupin et Soudry, l'avoué de province se garda bien d'éclairer son ancien patron. Voici pourquoi : En cas d'indiscrétion des nouveaux propriétaires, cet officier ministériel aurait eu trop de monde à dos pour pouvoir rester dans le pays. Ce mutisme,

particulier à l'homme de province, sera d'ailleurs parfaitement justifié par les événements de cette Etude. Si l'homme de province est sournois, il est obligé de l'être ; sa justification se trouve dans son péril admirablement exprimé par ce proverbe : *Il faut hurler avec les loups*, le sens du personnage de Philinte.

Quand le général Montcornet prit possession des Aigues, Gaubertin ne se trouva plus assez riche pour quitter sa place. Afin de marier sa fille aînée au riche banquier de l'Entrepôt, il était obligé de la doter de deux cent mille francs ; il devait payer trente mille francs la charge achetée à son fils ; il ne lui restait donc plus que trois cent soixante-dix mille francs, sur lesquels il lui faudrait tôt ou tard prendre la dot de sa dernière fille Elise, à laquelle il se flattait de moyenner un mariage au moins aussi beau que celui de l'aînée. Le régisseur voulut étudier le comte de Montcornet, afin de savoir s'il pourrait le dégoûter des Aigues, en comptant alors réaliser pour lui seul la conception avortée.

Avec la finesse particulière aux gens qui font leur fortune par la cautèle, Gaubertin crut à la ressemblance, assez probable d'ailleurs, du caractère d'un vieux militaire et d'une vieille cantatrice. Une fille d'opéra, un général de Napoléon, n'étaient-ce pas les mêmes habitudes de prodigalité, la même insouciance ? A la fille comme au soldat, le bien ne vient-il pas capricieusement et au feu ? S'il se rencontre des militaires rusés, astucieux, politiques, n'est-ce pas l'exception ? Et le plus souvent, le soldat, surtout un sabreur fini comme Montcornet, doit être simple, confiant, novice en affaires, et peu propre aux mille détails de la gestion d'une terre. Gaubertin se flattait de prendre et de tenir le général dans la nasse où mademoiselle Laguerre avait fini ses jours. Or, l'Empereur avait jadis permis, par calcul, à Montcornet d'être en Poméranie ce que Gaubertin était aux Aigues, le général se connaissait donc en fourrage d'intendance.

En venant planter ses choux, suivant l'expression du premier duc de Biron, le vieux **cuirassier** [On doit croire l'auteur des *Paysans* assez instruit des choses de son temps, pour savoir qu'il n'y avait point de cuirassiers dans la garde impériale. Il prend ici la liberté de faire observer qu'il a dans son cabinet les uniformes de la République, de l'Empire, de la Restauration, la collection de tous les costumes militaires des pays que la France a eus pour alliés ou pour adversaires, et plus d'ouvrages sur les guerres de 1792 à 1815 que n'en possède tel

maréchal de France. Il se sert de la voix du journal pour remercier les personnes qui lui ont fait l'honneur d'assez s'intéresser à ses travaux, pour lui envoyer des notes rectificatives et des renseignements.

Une fois pour toutes, il répond ici que ses inexactitudes sont volontaires et calculées. Ceci n'est pas une Scène de la Vie Militaire, où il serait tenu de ne pas mettre des sabretaches à des fantassins. Toucher à l'histoire contemporaine, ne fût-ce que par des types, comporte des dangers. C'est en se servant pour des fictions d'un cadre dont les détails sont minutieusement vrais, en dénaturant tour à tour les faits par ces couleurs qui leur sont étrangères, qu'on évite le petit malheur des *personnalités*. Déjà, pour *Une ténébreuse affaire*, quoique le fait eût été changé dans ses détails et appartienne à l'histoire, l'auteur a dû répondre à d'absurdes observations basées sur cette objection qu'il n'y avait eu qu'un sénateur d'enlevé, de séquestré, sous le règne de l'Empereur. Je le crois bien ! on aurait peut-être couronné de fleurs celui qui en aurait *enlevé* un second !

Si l'inexactitude relative aux cuirassiers est trop choquante, il est facile de ne pas parler de la Garde. Mais la famille de l'illustre général qui commandait la cavalerie refoulée sur le Danube, nous demanderait alors compte des onze cent mille francs que l'Empereur a laissé prendre à Montcornet en Poméranie.

On viendra bientôt nous prier de dire dans quelle géographie se trouvent La-Ville-aux-Fayes, l'Avonne et Soulanges. Tous ces pays et ces cuirassiers vivent sur le globe immense où sont la tour de Ravenswood, les Eaux de Saint-Ronan, la terre de Tillietudlem, Gander-Cleug, Lilliput, l'abbaye de Thélème, les conseillers-privés d'Hoffmann, l'île de Robinson Crusoe, les terres de la famille Shandy, dans un monde exempt de contributions, et où la poste se paie par ceux qui y voyagent à raison de 20 centimes le volume. (*Note de l'auteur.*)] voulait s'occuper de ses affaires pour se distraire de sa chute. Quoi qu'il eût livré son corps d'armée aux Bourbons, ce service, commis par plusieurs généraux et nommé licenciement de l'armée de la Loire, ne put racheter le crime d'avoir suivi l'homme des Cent-Jours sur son dernier champ de bataille. En présence des Etrangers, il fut impossible au pair de 1815 de se maintenir sur les cadres de l'armée, forte raison de rester au Luxembourg ; Montcornet alla donc, selon le conseil d'un maréchal en disgrâce, cultiver les carottes en nature. Le général ne manquait pas de cette ruse particulière aux vieux loups de guérite ; et, dès les premiers jours consacrés à l'examen de ses propriétés, il vit dans Gaubertin un véritable intendant d'opéra-comique, un fripon, comme les maréchaux et les ducs de Napoléon, ces champignons nés sur la couche populaire, en avaient presque tous rencontré.

En s'apercevant de la profonde expérience de Gaubertin en administration rurale, le sournois cuirassier sentit combien il était utile de le conserver pour se mettre au courant de cette agriculture correctionnelle ; aussi se donna-t-il l'air de continuer

mademoiselle Laguerre, fausse insouciance qui trompa le régisseur. Cette apparente niaiserie dura pendant tout le temps nécessaire au général pour connaître le fort et le faible des Aigues, les détails des revenus, la manière de les percevoir, comment et où l'on volait, les améliorations et les économies à réaliser. Puis, un beau jour, ayant surpris Gaubertin la main dans le sac, suivant l'expression consacrée, le général entra dans une de ces colères particulières à ces dompteurs de pays. Il fit alors une de ces fautes capitales, susceptibles d'agiter toute la vie d'un homme qui n'aurait pas eu sa grande fortune ou sa consistance, et d'où sourdirent, d'ailleurs, les malheurs, grands et petits, dont fourmille cette histoire. Elève de l'école impériale, habitué à tout sabrer, plein de dédain pour les *péquins*, Montcornet ne crut pas devoir prendre de gants pour mettre à la porte un coquin d'intendant. La vie civile et ses mille précautions étaient inconnues à ce général aigri déjà par sa disgrâce, il humilia donc profondément Gaubertin qui s'attira d'ailleurs ce traitement cavalier par une réponse dont le cynisme excita la fureur de Montcornet.

— Vous vivez de ma terre ? lui avait dit le comte avec une railleuse sévérité.

— Croyez-vous donc que j'aie pu vivre du ciel ? répliqua Gaubertin en riant.

— Sortez, canaille, je vous chasse ! dit le général en lui donnant des coups de cravache que le régisseur a toujours niés, les ayant reçus à huis-clos.

— Je ne sortirai pas sans mon *quitus*, dit froidelement Gaubertin après s'être éloigné du violent cuirassier.

— Nous verrons ce que pensera de vous la police correctionnelle, répondit Montcornet en haussant les épaules.

En s'entendant menacer d'un procès en police correctionnelle, Gaubertin regarda le comte en souriant. Ce sourire eut la vertu de détendre le bras du général, comme si les nerfs en eussent été coupés. Expliquons ce sourire.

Depuis deux ans, le beau-frère de Gaubertin, un nommé Gendrin, longtemps juge au Tribunal de Première Instance de La-Ville-aux-Fayes, en était devenu le président par la protection du comte de Soulages. Nommé pair de France en 1814, et resté fidèle aux Bourbons pendant les Cent-jours, monsieur de Soulages avait demandé cette nomination au Garde-des-sceaux. Cette

parenté donnait à Gaubertin une certaine importance dans le pays. Relativement, d'ailleurs, un président de tribunal est, dans une petite ville, un plus grand personnage qu'un premier président de cour royale qui trouve au chef-lieu des égaux dans le général, l'évêque, le préfet, le receveur-général, tandis qu'un simple président de tribunal n'en a pas, le procureur du roi, le sous-préfet étant amovibles ou destituables. Le jeune Soudry, le camarade à Paris comme aux Aigues de Gaubertin fils, venait alors d'être nommé substitut du procureur du roi dans le chef-lieu du département. Avant de devenir brigadier de gendarmerie, Soudry père, fourrier dans l'artillerie, avait été blessé dans une affaire en défendant monsieur de Soulanges, alors adjudant-général. Lors de la création de la gendarmerie, le comte de Soulanges, devenu colonel, avait demandé pour son sauveur la brigade de Soulanges ; et, plus tard, il sollicita le poste où Soudry fils avait débuté. Enfin, le mariage de mademoiselle Gaubertin étant chose conclue au quai de Béthune, le comptable infidèle se sentait plus fort dans le pays qu'un lieutenant-général mis en disponibilité.

Si cette histoire ne devait pas offrir d'autre enseignement que celui qui ressort de la brouille du général et de son régisseur, elle serait déjà profitable à bien des gens pour leur conduite dans la vie. A qui sait lire fructueusement Machiavel, il est démontré que la prudence humaine consiste à ne jamais menacer, à faire sans dire, à favoriser la retraite de son ennemi en ne marchant pas, selon le proverbe, sur la queue du serpent, et à se garder comme d'un meurtre de blesser l'amour-propre de plus petit que soi. Le Fait, quelque dommageable qu'il soit aux intérêts, se pardonne à la longue, il s'explique de mille manières ; mais l'amour-propre, qui saigne toujours du coup qu'il a reçu, ne pardonne jamais à l'Idée. La personnalité morale est plus sensible, plus vivante en quelque sorte que la personnalité physique. Le cœur et le sang sont moins impressibles que les nerfs. Enfin notre être intérieur nous domine, quoi que nous fassions. On réconcilie deux familles qui se sont entretuées, comme en Bretagne ou en Vendée, lors des guerres civiles ; mais on ne réconciliera pas plus les spoliés et les spoliateurs, que les calomniés et les calomniateurs. On ne doit s'injurier que dans les poèmes épiques, avant de se donner la mort. Le Sauvage, le Paysan, qui tient beaucoup du Sauvage, ne parlent jamais que pour tendre des pièges à leurs

adversaires. Depuis 1789, la France essaie de faire croire, contre toute évidence, aux hommes qu'ils sont égaux ; or, dire à un homme : « Vous êtes un fripon ! » est une plaisanterie sans conséquence ; mais le lui prouver en le prenant sur le fait et le cravachant ; mais le menacer d'un procès correctionnel sans le poursuivre, c'est le ramener à l'inégalité des conditions. Si la masse ne pardonne à aucune supériorité, comment un fripon pardonnerait-il à l'honnête homme ?

Montcornet aurait renvoyé son intendant sous prétexte d'acquitter d'anciennes obligations en mettant à sa place quelque ancien militaire ; certes, ni Gaubertin, ni le général ne se seraient trompés, l'un aurait compris l'autre ; mais l'autre, en ménageant l'amour-propre de l'un, lui eût ouvert une porte pour se retirer, Gaubertin eût alors laissé le grand propriétaire tranquille, il eût oublié sa défaite à l'Audience des Criées ; et peut-être eût-il cherché l'emploi de ses capitaux à Paris. Ignominieusement chassé, le régisseur garda contre son maître une de ces rancunes qui sont un élément de l'existence en province, et dont la durée, la persistance, les trames, étonneraient les diplomates habitués à ne s'étonner de rien. Un cuisant désir de vengeance lui conseilla de se retirer à La-Ville-aux-Fayes, d'y occuper une position d'où il pût nuire à Montcornet, et lui susciter assez d'ennuis pour le forcer à remettre les Aigues en vente.

Tout trompa le général, car les dehors de Gaubertin n'étaient pas de nature à l'avertir ni à l'effrayer. Par tradition, le régisseur affecta toujours, non pas la pauvreté, mais la gêne. Il tenait cette règle de conduite de son prédécesseur. Aussi, depuis douze ans, mettait-il à tout propos en avant ses trois enfants, sa femme et les énormes dépenses causées par sa nombreuse famille. Mademoiselle Laguerre à qui Gaubertin se disait trop pauvre pour payer l'éducation de son fils à Paris, en avait fait tous les frais, elle donnait cent louis par an à son cher filleul, car elle était la marraine de Claude Gaubertin. Le lendemain Gaubertin vint, accompagné d'un garde nommé Courtecuisse, demander très-fièrement au général son *quitus*, en lui montrant les décharges données par feu mademoiselle en termes flatteurs, et il le pria très-ironiquement de chercher où se trouvaient ses immeubles et ses propriétés. S'il recevait des gratifications des marchands de bois et des fermiers au renou-

vellement des baux, mademoiselle Laguerre les avait, dit-il, toujours autorisées, et non seulement elle y gagnait en les lui laissant prendre, mais encore y trouvait sa tranquillité. L'on se serait fait tuer dans le pays pour mademoiselle, tandis qu'en continuant ainsi, le général se préparait bien des difficultés. Gaubertin, et ce dernier trait est fréquent dans la plupart des professions où l'on s'approprie le bien d'autrui par des moyens non prévus par le Code, se croyait un parfait honnête homme. D'abord, il possédait depuis si longtemps l'argent extirpé par la terreur aux fermiers de mademoiselle Laguerre, payée en assignats, qu'il le considérait comme légitimement acquis. Ce fut une affaire de change. A la longue, il pensait même avoir couru des dangers en acceptant des écus. Puis, légalement, madame ne devait recevoir que des assignats. *Légalement* est un adverbe robuste, il supporte bien des fortunes ! Enfin, depuis qu'il existe des grands propriétaires et des intendants, c'est-à-dire depuis l'origine des sociétés, l'intendant a forgé pour son usage, un raisonnement que pratiquent aujourd'hui les cuisinières et que voici dans sa simplicité.

— Si ma bourgeoise, se dit chaque cuisinière, allait elle-même au marché, peut-être paierait-elle ses provisions plus que je ne les lui compte ; elle y gagne, et le bénéfice qu'on m'abandonne est mieux placé dans mes poches que dans celles du marchand.

— Si mademoiselle exploitait elle-même les Aigues, elle n'en tirerait pas trente mille francs, les paysans, les marchands, les ouvriers, lui voleraient la différence, il est plus naturel que je la garde, et je lui épargne bien des soucis, se disait Gaubertin.

La Religion Catholique a seule le pouvoir d'empêcher de semblables capitulations de conscience ; mais depuis 1789, la religion est sans force sur les deux tiers de la population, en France. Aussi les paysans, dont l'intelligence est très-éveillée, et que la misère pousse à l'imitation, étaient-ils, dans la vallée des Aigues, arrivés à un état effrayant de démoralisation. Ils allaient à la messe le dimanche, mais en dehors de l'église, car ils s'y donnaient toujours, par habitude, rendez-vous pour leurs marchés et leurs affaires.

On doit maintenant mesurer tout le mal produit par l'incurie et par le laissez-aller de l'ancien Premier Sujet du Chant à l'Académie royale de Musique. Mademoiselle Laguerre avait, par

égoïsme, trahi la cause de ceux qui possèdent, tous en butte à la haine de ceux qui ne possèdent pas. Depuis 1792, tous les propriétaires de France sont devenus solidaires. Hélas ! si les familles féodales, moins nombreuses que les familles bourgeoises, n'ont compris leur solidarité ni en 1400 sous Louis XI, ni en 1600 sous Richelieu, peut-on croire que, malgré les prétentions du dix-neuvième siècle au Progrès, la Bourgeoisie sera plus unie que ne le fut la noblesse ? Une oligarchie de cent mille riches a tous les inconvénients de la démocratie sans en avoir les avantages. Le *chacun chez soi, chacun pour soi*, l'égoïsme de famille tuera l'égoïsme oligarchique, si nécessaire à la société moderne, et que l'Angleterre pratique admirablement depuis trois siècles. Quoi qu'on fasse, les propriétaires ne comprendront la nécessité de la discipline qui rendit l'Eglise un admirable modèle de gouvernement, qu'au moment où ils se sentiront menacés chez eux, et il sera trop tard. L'audace avec laquelle le Communisme, cette logique vivante et agissante de la Démocratie, attaque la Société dans l'ordre moral, annonce que, dès aujourd'hui, le Samson populaire, devenu prudent, sape les colonnes sociales dans la cave, au lieu de les secouer dans la salle de festin.

## CHAPITRE VII ESPECES SOCIALES DISPARUES

La terre des Aigues ne pouvait se passer d'un régisseur, car le général n'entendait pas renoncer aux plaisirs de l'hiver à Paris où il possédait un magnifique hôtel, rue Neuve-des-Mathurins. Il chercha donc un successeur à Gaubertin. mais il ne le chercha certes pas avec plus de soin que Gaubertin en mit à lui en donner un de sa main.

De toutes les places de confiance, il n'en est pas qui demande à la fois plus de connaissances acquises ni plus d'activité que celle de régisseur d'une grande terre. Cette difficulté n'est connue que des riches propriétaires dont les biens sont situés au delà d'une certaine zone autour de la capitale et qui commence à une distance d'environ quarante lieues. Là, cessent les exploitations agricoles, dont les produits trouvent à Paris des débouchés

certains, et qui donnent des revenus assurés par de longs baux, pour lesquels il existe de nombreux preneurs, riches eux-mêmes. Ces fermiers viennent en cabriolet apporter leurs termes en billets de banque, si toutefois leurs facteurs à la Halle ne se chargent pas de leurs paiements. Aussi les fermes en Seine-et-Oise, en Seine-et-Marne, dans l'Oise, dans (l')Eure-et-Loir, dans la Seine-Inférieure et dans le Loiret, sont-elles si recherchées, que les capitaux ne s'y placent pas toujours à un et demi pour cent. Comparé au revenu des terres en Hollande, en Angleterre et en Belgique, ce produit est encore énorme. Mais, à cinquante lieues de Paris, une terre considérable implique tant d'exploitations diverses, tant de produits de natures différentes, qu'elle constitue une industrie avec toutes les chances de la Fabrique. Tel riche propriétaire n'est qu'un marchand obligé de placer ses productions, ni plus ni moins qu'un fabricant de fer ou de coton. Il n'évite même pas la concurrence, la petite propriété, le paysan la lui font acharnée en descendant à des transactions inabordables aux gens bien élevés.

Un régisseur doit savoir l'arpentage, les usages du pays, ses modes de vente et d'exploitation, un peu de chicane pour défendre les intérêts qui lui sont confiés, la comptabilité commerciale, et se trouver doué d'une excellente santé, d'un goût particulier pour le mouvement et l'équitation. Chargé de représenter le maître, et toujours en relations avec lui, le régisseur ne saurait être un homme du peuple. Comme il est peu de régisseurs appointés à mille écus, ce problème paraît insoluble. Comment rencontrer tant de qualités pour un prix modique, dans un pays où les gens qui en sont pourvus sont admissibles à tous les emplois ?... Faire venir un homme à qui le pays est inconnu, c'est payer cher l'expérience qu'il y acquerra. Former un jeune homme pris sur les lieux, c'est souvent nourrir une ingratITUDE à l'épinette. Il faut donc choisir entre quelque inepte Probité qui nuit par inertie ou par myopie, et l'Habiléité qui songe à elle. De là cette nomenclature sociale et l'histoire naturelle des intendants, ainsi définis par un grand seigneur polonais.

— Nous avons, disait-il, trois sortes de régisseurs : celui qui ne pense qu'à lui, celui qui pense à nous et à lui ; quant à celui qui ne penserait qu'à nous, il ne s'est jamais rencontré. Heureux le propriétaire qui met la main sur le second !

On a pu voir ailleurs le personnage d'un régisseur songeant à ses intérêts et à ceux de son maître (Voir *Un début dans la vie. Scènes de la Vie Privée*). Gaubertin est l'intendant exclusivement occupé de sa fortune. Présenter le troisième terme de ce problème, ce serait offrir à l'admiration publique un personnage invraisemblable que la vieille noblesse a néanmoins connu (Voir *le Cabinet des Antiques. Scènes de la Vie de Province*). mais qui disparut avec elle. Par la division perpétuelle des fortunes, les moeurs aristocratiques seront inévitablement modifiées. S'il n'y a pas actuellement en France vingt fortunes gérées par des intendants, il n'existera pas dans cinquante ans cent grandes propriétés à régisseurs, à moins de changements dans la loi civile. Chaque riche propriétaire devra veiller par lui-même à ses intérêts.

Cette transformation déjà commencée a suggéré cette réponse dite par une spirituelle vieille femme à qui l'on demandait pourquoi, depuis 1830, elle restait à Paris, pendant l'été : — « Je ne vais plus dans les châteaux depuis qu'on en a fait des fermes. » Mais qu'arrivera-t-il de ce débat de plus en plus ardent, d'homme à homme, entre le riche et le pauvre ? Cette Etude n'est écrite que pour éclairer cette terrible question sociale.

On peut comprendre les étranges perplexités auxquelles le général fut en proie après avoir congédié Gaubertin. Si, comme toutes les personnes libres de faire ou de ne pas faire, il s'était dit vaguement : — « Je chasserai ce drôle-là ! » il avait négligé le hasard, oubliant les éclats de sa bouillante colère, la colère du sabreur sanguin, au moment où quelque méfait relèverait les paupières à sa cécité volontaire. Propriétaire pour la première fois, Montcornet, enfant de Paris, ne s'était pas muni d'un régisseur à l'avance ; et, après avoir étudié le pays, il sentait combien un intermédiaire devenait indispensable à un homme comme lui, pour traiter avec tant de gens et de si bas étage.

Gaubertin, à qui les vivacités d'une scène qui dura deux heures avaient révélé l'embarras où le général allait se trouver, enfourcha son bidet en quittant le salon où la dispute avait eu lieu, galopa jusqu'à Soulanges et y consulta les Soudry.

Sur ce mot : — « Nous nous quittons, le général et moi, qui pouvons-nous lui présenter pour régisseur, sans qu'il s'en doute ? » les Soudry comprirent la pensée de leur ami. N'oubliez pas que

le brigadier Soudry, chef de la police depuis dix-sept ans dans le canton, est doublé par sa femme de la ruse particulière aux soubrettes des filles d'opéra.

— Il ferait bien du chemin, dit madame Soudry, avant de trouver quelqu'un qui valût notre pauvre petit Sibilet.

— Il est cuit ! s'écria Gaubertin encore rouge de ses humiliations. Lupin, dit-il au notaire qui assistait à cette conférence allez donc à La-Ville-aux-Fayes y seriner Maréchal, en cas que notre beau cuirassier lui demande des renseignements.

Maréchal était cet avoué que son ancien patron, chargé à Paris des affaires du général, avait naturellement recommandé comme conseil à monsieur de Montcornet, après l'heureuse acquisition des Aigues.

Ce Sibilet, fils aîné du Greffier du Tribunal de La-Ville-aux-Fayes, clerc de notaire, sans sou ni maille, âgé de vingt-cinq ans, s'était épris de la fille du juge de paix de Soulanges à en perdre la raison.

Ce digne magistrat à quinze cents francs d'appointements, nommé Sarcus, avait épousé une fille sans fortune, la sœur aînée de monsieur Vermut, l'apothicaire de Soulanges. Quoique fille unique, mademoiselle Sarcus, riche de sa beauté pour toute fortune, devait mourir et non vivre des appointements qu'on donne à un clerc de notaire en province. Le jeune Sibilet, parent de Gaubertin par une alliance assez difficile à reconnaître dans les croisements de famille qui rendent cousins presque tous les bourgeois des petites villes, dut aux soins de son père et de Gaubertin, une maigre place au Cadastre. Le malheureux eut l'affreux bonheur de se voir père de deux enfants en trois ans. Le greffier chargé, lui, de cinq autres enfants, ne pouvait venir au secours de son fils aîné. Le juge-de-paix ne possédait que sa maison à Soulanges et cent écus de rentes. La plupart du temps, madame Sibilet la jeune restait donc chez son père, et y vivait avec ses deux enfants. Adolphe Sibilet, obligé de courir à travers le département, venait voir son Adeline de temps en temps. Peut-être le mariage ainsi compris explique-t-il la fécondité des femmes.

L'exclamation de Gaubertin, quoique facile à comprendre par ce sommaire de l'existence des jeunes Sibilet, exige encore quelques détails.

Adolphe Sibilet, souverainement disgracieux, comme on a pu

le voir d'après son esquisse, appartenait à ce genre d'hommes qui ne peuvent arriver au cœur d'une femme que par le chemin de la mairie et de l'autel. Doué d'une souplesse comparable à celle des ressorts, il cédait, sauf à reprendre sa pensée. Cette disposition trompeuse ressemble à de la lâcheté ; mais l'apprentissage des affaires chez un notaire de province avait fait contracter à Sibilet l'habitude de cacher ce défaut sous un air bourru qui simulait une force absente. Beaucoup de gens faux abritent leur platitude sous la brusquerie ; brusquez-les, vous produirez l'effet du coup d'épingle sur le ballon. Tel était le fils du greffier. Mais comme les hommes, pour la plupart, ne sont pas observateurs, et que, parmi les observateurs, les trois quarts observent après coup, l'air grognon d'Adolphe Sibilet passait pour l'effet d'une rude franchise, d'une capacité vantée par son patron, et d'une probité revêche qu'aucune éprouvette n'avait essayée. Il est des gens qui sont servis par leurs défauts comme d'autres par leurs qualités.

Adeline Sarcus, jolie personne élevée par sa mère, morte trois ans avant ce mariage, aussi bien qu'une mère peut élever une fille unique au fond d'une petite ville, aimait le jeune et beau Lupin, fils unique du notaire de Soulange. Dès les premiers chapitres de ce roman, le père Lupin qui visait pour son fils mademoiselle Elise Gaubertin, envoya le jeune Amaury Lupin à Paris, chez son correspondant, maître Crottat, notaire, où sous prétexte d'apprendre à faire des actes et des contrats, Amaury fit plusieurs actes de folie et contracta des dettes, entraîné par un certain Georges Marest, clerc de l'Etude, jeune homme riche qui lui révéla les mystères de la vie parisienne. Quand maître Lupin alla chercher son fils à Paris, Adeline s'appelait déjà madame Sibilet. En effet, lorsque l'amoureux Adolphe se présenta, le vieux juge-de-paix, stimulé par Lupin le père, hâta le mariage auquel Adeline se livra par désespoir.

Le Cadastre n'est pas une carrière. Il est, comme beaucoup de ces sortes d'administrations sans avenir, une espèce de trou dans l'écumoire gouvernementale. Les gens qui se lancent par ces trous (la topographie, les ponts-et-chaussées, le professorat, etc.) s'aperçoivent toujours un peu tard que de plus habiles, assis à côté d'eux, s'humectent des sueurs du peuple, disent les écrivains de l'Opposition, toutes les fois que l'écumoire plonge dans l'Impôt, au moyen de cette machine appelée Budget.

Adolphe, travaillant du matin au soir et gagnant peu de chose à travailler, reconnut bientôt l'infertile profondeur de son trou. Aussi songeait-il, en trottant de commune en commune et dépensant ses appointements en souliers et en frais de voyages, à chercher une place stable et bénéficiause.

On ne peut se figurer, à moins d'être louche, et d'avoir deux enfants en légitime mariage, ce que trois années de souffrances entremêlées d'amour, avaient développé d'ambition chez ce garçon dont l'esprit et le regard louchaient également, dont le bonheur était mal assis, pour ne pas dire boiteux. Le plus grand élément des mauvaises actions secrètes, des lâchetés inconnues, est peut-être un bonheur incomplet. L'homme accepte peut-être mieux une misère sans espoir que ces alternatives de soleil et d'amour à travers des pluies continues. Si le corps y gagne des maladies, l'âme y gagne la lèpre de l'envie. Chez des petits esprits, cette lèpre tourne en cupidité lâche et brutale à la fois, à la fois audacieuse et cachée ; chez les esprits cultivés, elle engendre des doctrines anti-sociales dont on se sert comme d'une escabelle pour dominer ses supérieurs. Ne pourrait-on pas faire un proverbe de ceci ? « Dis-moi ce que tu as, je te dirai ce que tu penses. »

Tout en aimant sa femme, Adolphe se disait à toute heure : « J'ai fait une sottise ! J'ai trois boulets et je n'ai que deux jambes. Il fallait avoir gagné ma fortune avant de me marier. On trouve toujours une Adeline, et Adeline m'empêchera de trouver une fortune. »

Adolphe, parent de Gaubertin, était venu lui faire trois visites en trois ans. A quelques paroles, Gaubertin reconnut dans le cœur de son allié cette boue qui veut se cuire aux brûlantes conceptions du vol légal. Il sonda malicieusement ce caractère propre à se courber aux exigences d'un plan pourvu qu'il y trouvât sa pâture. A chaque visite Sibilet grognait.

— Employez-moi donc, mon cousin ? disait-il, prenez-moi pour commis, et faites-moi votre successeur. Vous me verrez à l'œuvre ! Je suis capable d'abattre des montagnes pour donner à mon Adeline, je ne dirai pas le luxe, mais une aisance modeste. Vous avez fait la fortune de monsieur Leclercq, pourquoi ne me placeriez-vous pas à Paris dans la banque ?

— Nous verrons plus tard, je te caserai, répondait le parent ambitieux, acquiers des connaissances, tout sert !

En de telles dispositions, la lettre par laquelle madame Soudry écrivit à son protégé d'arriver en toute hâte, fit accourir Adolphe à Soulages, à travers mille châteaux en Espagne.

Sarcus père, à qui les Soudry démontrèrent la nécessité de faire une démarche dans l'intérêt de son gendre, était allé, le lendemain même, se présenter au général et lui proposer Adolphe pour régisseur. Par les conseils de madame Soudry, devenue l'oracle de la petite ville, le bonhomme avait emmené sa fille, dont en effet l'aspect disposa favorablement le comte de Montcornet.

— Je ne me déciderai pas, répondit le général, sans prendre des renseignements ; mais je ne chercherai personne jusqu'à ce que j'aie examiné si votre gendre remplit toutes les conditions nécessaires à sa place. Le désir de fixer aux Aigues une si charmante personne...

— Mère de deux enfants, général, dit assez finement Adeline pour éviter la galanterie du cuirassier. Toutes les démarches du général furent admirablement prévues par les Soudry, par Gaubertin et Lupin, qui ménagèrent à leur candidat la protection, au chef-lieu du département où siège une cour royale, du conseiller Gendrin, parent éloigné du président de La-Ville-aux-Fayes, celle du baron Bourlac, procureur-général de qui relevait Soudry fils, le procureur du Roi, puis celle d'un conseiller de préfecture appelé Sarcus, cousin au troisième degré du juge-de-paix. Depuis son avoué de La-Ville-aux-Fayes, jusqu'à la Préfecture où le général alla lui-même, tout le monde fut donc favorable au pauvre employé du Cadastre. Son mariage rendait Sibilet irréprochable comme un roman de miss Edgeworth, et le posait d'ailleurs en homme désintéressé.

Le temps que le régisseur chassé passa nécessairement aux Aigues fut mis à profit par lui pour créer des embarras à son ancien maître, et qu'une seule des petites scènes jouées par lui fera deviner. Le matin de son départ, il fit en sorte de rencontrer Courtecuisse le seul garde qu'il eût pour les Aigues, dont l'étendue en exigeait au moins trois.

— Eh ! bien, monsieur Gaubertin, lui dit Courtecuisse, vous avez donc eu des raisons avec notre bourgeois ?

— On t'a déjà dit cela ? répondit Gaubertin. Eh ! bien, oui, le général a la prétention de nous mener comme ses cuirassiers,